

**Les femmes rwandaises et la
campagne électorale**
30 - 31 juillet 2003, Kigali (Rwanda)

***Rwandan Women and the
Electoral Campaign***
30 - 31 July 2003, Kigali (Rwanda)

Avant-propos

En 2003, la proportion des femmes dans les parlements du monde était d'un peu moins de 15 %. Bien qu'il continue de croître, ce chiffre témoigne de la nécessité d'inciter davantage de femmes à entrer en politique. Assurer une formation, un soutien et une éducation communautaire, pour encourager les candidates et les candidates potentielles à une élection, est un moyen particulièrement utile de faciliter l'accès d'un plus grand nombre de femmes à la politique.

Après des années de transition, le Rwanda tiendra des élections à l'Assemblée nationale et au Sénat en septembre 2003. La participation égale des hommes et des femmes, en tant qu'électeurs et que candidats, est à l'évidence un élément vital de la légitimité aussi bien du nouveau parlement que du processus démocratique.

Face au défi posé, l'Union interparlementaire et le Programme des Nations Unies pour le développement ont organisé, avec l'Assemblée nationale de transition du Rwanda et le Forum des femmes rwandaises parlementaires (FFRP), le séminaire « Les femmes rwandaises et la campagne électorale », à Kigali, Rwanda. Tenu les 30 et 31 juillet 2003, à la veille du lancement des campagnes pour les élections présidentielles et législatives, le séminaire s'est déroulé à point nommé dans le processus électoral rwandais. Il a eu un immense succès, réunissant un large éventail de femmes dirigeantes d'horizons les plus divers. Les 80 participantes étaient issues des zones urbaines et des régions, des provinces et des districts, du gouvernement national et des gouvernements locaux. Si beaucoup avaient une formation politique, il y avait aussi parmi elles des journalistes, des juristes et des représentantes d'organisations non gouvernementales. Cette grande diversité a garanti un débat animé et exhaustif.

De nombreux sujets ont été examinés – des dispositions de la Constitution relatives aux femmes, de la loi électorale et du processus électoral, à des questions plus axées sur la campagne, comme le financement, les liens avec les médias, et la nécessité de répondre aux attentes de l'électorat. Le séminaire comprenait en outre une séance extrêmement utile d'exercices, pendant laquelle des participantes ont été invitées à « mettre en pratique » ce qu'elles avaient appris. Que les participantes qui se sont courageusement portées volontaires pour ces exercices soient ici remerciées !

Le séminaire a surtout démontré que les Rwandaises tiennent à contribuer et à participer pleinement au renforcement des institutions démocratiques et représentatives de leur pays. Leur enthousiasme n'a d'égal que leur savoir-faire. Le séminaire a prouvé que les femmes du Rwanda ont toutes les compétences requises pour être des leaders, pour assurer une représentation équilibrée au parlement et pour exprimer les opinions des différents groupes qu'elles représentent. Les élections à venir au Rwanda auront certainement valeur de test pour la stabilité et l'efficacité de ces institutions, ainsi que pour la garantie, consacrée par la nouvelle Constitution, de l'égalité entre les hommes et les femmes. La Constitution rwandaise avait été le thème d'un séminaire, tout aussi constructif, que l'UIP avait organisé en 2001 afin de donner aux Rwandais une occasion inégalée d'examiner les voies et moyens de faire en sorte que leur Constitution garantisse les droits des femmes en égalité avec ceux des hommes. Aujourd'hui, le Rwanda a l'une des Constitutions les plus sensibles au genre au monde, ce dont il faut le féliciter.

Ces séminaires témoignent de la détermination de l'UIP à promouvoir la participation politique des femmes et le principe de l'égalité entre les hommes et les femmes dans la prise de décision. L'UIP a la conviction profonde que la promotion du partenariat entre hommes et femmes est un moyen de parvenir à une forme plus démocratique de gouvernement et à une société plus démocratique dans son ensemble. En fait, le séminaire de juillet 2003 ouvre une nouvelle voie à l'UIP. En aidant les femmes candidates dans leur campagne électorale, l'UIP s'est en effet attaquée à l'une des causes profondes de l'inégalité entre les hommes et les femmes en politique.

Nous avons donc le ferme espoir que ce séminaire constituera un exemple positif d'assistance technique, dans le cadre des efforts qui sont faits pour promouvoir l'égalité entre hommes et femmes. Nous espérons que cette publication, qui rassemble la plupart des interventions des dignitaires et des spécialistes, dont les avis et les expériences ont été des plus utiles, aidera les candidates et les dirigeantes rwandaises à atteindre l'objectif ultime – voir un plus grand nombre de femmes élues au parlement.

Nous sommes profondément reconnaissants aux conférenciers des efforts qu'ils ont déployés pour préparer leurs interventions. Nous tenons en outre à féliciter et remercier les participantes de leur enthousiasme et de leur motivation. Sans leur collaboration, le séminaire aurait indéniablement été un échec. Le séminaire a bénéficié du soutien constant et de l'assistance financière du Programme des Nations Unies pour le développement, auquel nous sommes, comme toujours, vivement reconnaissants. Enfin, et surtout, l'UIP remercie l'Assemblée nationale de transition du Rwanda et le Forum des femmes rwandaises parlementaires d'avoir accueilli le séminaire et des efforts persévérants qu'ils font pour promouvoir l'égalité de genre dans la politique rwandaise.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Anders B. Johnsson', with a stylized flourish at the end.

Anders B. Johnsson
Secrétaire général

Foreword

In 2003, women accounted for just less than 15 per cent of all parliamentarians around the world. While this figure continues to increase, it is testimony to the need to encourage more women to enter the political arena. A particularly useful strategy in facilitating women's further entry into politics has been the provision of training, support and community education to encourage women candidates and potential candidates to election.

After years of transition, Rwanda will hold its own elections to the National Assembly and the Senate in September 2003. The equal participation of men and women, as both voters and as candidates, is clearly vital to the legitimacy of the new parliament and the democratic process.

In meeting the challenge here presented, the IPU and the United Nations Development Programme, together with the Transitional National Assembly of Rwanda and the Forum of Rwandan Women Parliamentarians (FFRP), organised the Seminar "Rwandan Women and the Electoral Campaign" in Kigali, Rwanda. Held from 30 to 31 July 2003, on the eve of the launch of both presidential and legislative electoral campaigns, the seminar came at a timely moment in the Rwandan electoral process. It was hugely successful, bringing together a wide range of women leaders with a variety of backgrounds. The 80 participants came from both metropolitan and regional areas, provinces and districts, national and local governments. While many of those who came had political backgrounds, participants also included women journalists, lawyers, and representatives of non-governmental organisations. Such diversity ensured a lively and inclusive debate.

Participants discussed many topics, ranging from the Constitutional provisions regarding women, electoral law and the electoral process, to more campaign-oriented issues such as funding, links with the media, and responding to the expectations of the electorate. The seminar also included a very successful practical session, where individuals were invited to 'put into practice' what they had learnt over the course of the seminar. Thanks must go to the brave participants who volunteered for this session!

Overall, the seminar demonstrated that Rwandan women wish to contribute fully to, and participate in, the development of democratic and representative institutions of their country. Their enthusiasm was matched only by their display of ability. The seminar proved that women in Rwanda have what it takes to be leaders, to ensure a balanced representation in the parliament, and to articulate the views of the distinct groups they represent. Certainly, the forthcoming elections in Rwanda will serve as a test-case for the stability and effectiveness of these institutions, and the guarantee, enshrined in the newly-created Constitution, of equality between men and women. The Rwandan Constitution was in fact the subject of an earlier, equally constructive seminar organised by the IPU in 2001 which aimed to provide a unique opportunity for Rwandans to consider practical ways and means of ensuring that Rwanda's Constitution would be gender-sensitive. Today, Rwanda can be congratulated for having one of the most gender-sensitive constitutions in the world.

These seminars highlight the IPU's commitment to promoting women's political participation and its advocacy of the principle of equality between men and women in decision-making. The IPU fundamentally believes that the promotion of partnership between men and women is an avenue to reach a more democratic form of government and a more democratic society at large. In fact, the July 2003 seminar forges a new path for the IPU. By assisting women candidates in their campaign to election, the IPU has effectively addressed one of the root causes of gender inequality at the political level.

It is our fervent hope therefore that this seminar will serve as a positive example of technical assistance in other countries, in the ongoing endeavour to promote gender equality. We hope that this publication, which collates most of the presentations of dignitaries and resource persons alike who shared valuable

experiences and insights, may serve as a practical tool for Rwandan women candidates and leaders in meeting the ultimate objective of seeing more women elected to parliament.

Finally, the resource persons deserve sincere praise and thanks for their efforts in preparing insightful and thought-provoking presentations, as do all the participants for their enthusiasm and participatory spirit. The seminar would have proved decidedly unsuccessful without such collaboration. The seminar also benefited from the continued support and financial assistance of the United Nations Development Programme, for which we are, as always, greatly appreciative. Last but not least, the IPU thanks the Transitional National Assembly in Kigali and the Forum of Rwandan Women Parliamentarians for hosting the event and their continued efforts in promoting gender equality in Rwandan politics.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Anders B. Johansson', with a stylized flourish at the end.

Anders B. Johansson
Secretary General



Cérémonie inaugurale / Inaugural Ceremony

Mlle Kareen Jabre, Responsable du Programme pour la promotion du partenariat entre hommes et femmes, Union interparlementaire / *Manager, Programme for the Promotion of Partnership Between Men and Women, Inter-Parliamentary Union*, Mme Berthe Mukamusoni, Présidente du Forum des femmes rwandaises parlementaires (FFRP) / *President of the Forum of Rwandan Women Parliamentarians*, S.E. Dr Vincent Biruta, Président de l'Assemblée nationale de transition du Rwanda / *President of the Transitional National Assembly of Rwanda*, Mr Kamau Macharia, Représentant Résident, Programme des Nations Unies pour le Développement / *Resident Representative, United Nations Development Programme, Kigali*, Mme Juliana Kantengwa, Vice-présidente du Forum des femmes rwandaises parlementaires / *Vice-President of the Forum of Rwandan Women Parliamentarians*

Table des matières / *Table of contents*

▶	Cérémonie d'ouverture / Opening Ceremony	
–	Mme Berthe Mukamuzoni, Présidente du Forum des Femmes Rwandaises Parlementaires (FFRP)	11
–	Ms Kareen Jabre, <i>Manager, Programme for the Promotion of Partnership Between Men and Women, Inter-Parliamentary Union</i>	13
–	Dr. Vincent Biruta, Président de l'Assemblée nationale de transition du Rwanda	15
▶	Programme de travail	17
	Work Programme	19
▶	Bureau du Séminaire / <i>Officers of the Seminar</i>	21
▶	Résolutions et recommandations du séminaire.....	23
	<i>Resolutions and Recommendations of the Seminar.....</i>	25
▶	Synthèse des travaux.....	27
	<i>Summary of the Proceedings.....</i>	33
▶	La participation des femmes à la vie politique : perspective internationale et principaux enjeux	
	Mme Françoise Gaspard, Membre du Comité de la CEDAW des Nations Unies, ancienne députée, France	39
▶	Gender democratisation and good governance in Rwanda	
	Mr Alexandre Semarinyota, National Coordinator, Decentralisation and Democratisation, Ministry of Local Government, Information and Social Affairs	43
▶	Des dispositions constitutionnelles en rapport avec l'égalité des hommes et des femmes	
	Mme Judith Kanakuzwe, Commissaire à la Commission juridique et constitutionnelle	47
▶	La loi électorale et le déroulement des élections au Rwanda	
	Mme Immaculée Mukankubito, Commissaire à la Commission Nationale Electorale	51
▶	The electoral campaign: fundraising	
	Ms Phoebe Asiyo, Constitutional Commissioner, former MP, Kenya	55
▶	The electoral campaign: media relations	
	Ms Phoebe Asiyo, Constitutional Commissioner, former MP, Kenya	59
▶	The electoral campaign: candidates capacity audit	
	Ms Phoebe Asiyo, Constitutional Commissioner, former MP, Kenya	63
▶	Cérémonie de Clôture / Closing ceremony	
	Allocution de Mme Agnès Mukabaraanga, Secrétaire-Députée de l'Assemblée nationale de transition du Rwanda	67
▶	Liste des participants / <i>List of Participants</i>	69

Mme Berthe Mukamusoni, Présidente du Forum des femmes rwandaises parlementaires

ALLOCUTION D'OUVERTURE

Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée nationale de transition,
Monsieur le Représentant résident du PNUD,
Madame la représentante de l'Union interparlementaire,
Mesdames, Messieurs les députés venus des pays amis invités à ce séminaire,
Mesdames, Messieurs les représentants du Corps diplomatique et consulaire,
Chers collègues parlementaires,
Distingués invités,
Mesdames, Messieurs,

C'est un honneur pour moi de pouvoir vous adresser, au nom des membres du Forum des femmes rwandaises parlementaires, ce discours à l'ouverture des travaux du Séminaire-atelier intitulé « Les femmes rwandaises et la campagne électorale ». Je vous souhaite à tous la bienvenue.

Ce séminaire relève d'un des objectifs du Forum des Femmes Parlementaires, celui « d'apporter une contribution très active à l'accroissement des femmes aux postes de prise de décision ». Il fait également suite au séminaire tenu en juin 2001 sur « Le processus d'intégration du genre dans la nouvelle Constitution du Rwanda ».

Au moment où je vous parle, en juillet 2003, le « genre » est défini bel et bien d'une façon transversale dans notre nouvelle Constitution qui a été votée à l'unanimité par la population du Rwanda. Et je vous interpelle, Excellence, Mesdames et Messieurs, chers Parlementaires, à acclamer chaleureusement les autorités du Rwanda, avec à la tête Son Excellence le Président Paul Kagamé, et toute la population du Rwanda pour ce pas de géant accordé aux femmes du Rwanda. La campagne électorale est l'une des activités qui nous permettra d'accéder efficacement aux postes qui nous sont réservés dans la Constitution.

Le partage du pouvoir et des responsabilités entre les hommes et les femmes est l'une des conditions d'une société équitable. Depuis près d'un demi-siècle, l'histoire du Rwanda a été marquée par des crises successives des plus tragiques et des plus horribles, dont le point culminant fut le génocide de 1994, et les femmes ont été victimes au cours des hostilités.

Aujourd'hui, les femmes rwandaises se mobilisent, avec une prise de conscience remarquable du rôle qu'elles doivent jouer pour contribuer efficacement à la reconstruction et mettre ainsi leurs capacités au service de leur pays. Leur présence dans tous les domaines et dans tous les secteurs de la vie nationale, représente un potentiel énorme qu'il importe de consolider et de gérer dans l'intérêt de la cohésion nationale.

En réalité, les femmes ont été de tout temps des actrices véritables de la promotion du dialogue social, des artisans de paix et de rapprochement entre les peuples. Cependant, leurs talents et leur capacités sont bien souvent méprisés. Il s'avère donc indispensable de promouvoir leur rôle aussi bien que leur représentation au sein des instances dirigeantes.

Au Rwanda, les femmes représentent environ 52 % de la population; 34 % des chefs de ménages; 23 % des élus aux Comités des districts; elles sont seulement au nombre de cinq au Gouvernement et 18 à l'Assemblée nationale. Leur implication et leur participation effective devront affecter de manière positive la bonne gouvernance de notre pays.

Tout en reconnaissant les progrès évidents déjà réalisés quant à la participation des femmes rwandaises à la vie nationale, il est nécessaire de renforcer davantage leur présence et surtout leurs capacités pour qu'elles puissent jouer pleinement leur rôle, car les défis qu'elles doivent affronter dans le contexte politique sont immenses. Pour y parvenir, elles ont besoin d'un appui concret de toutes les composantes de la société rwandaise dans le domaine de la formation et de l'information. Cela est le but de notre séminaire d'aujourd'hui et permettez-moi de vous en relater les objectifs.

L'objectif majeur est de faire prendre conscience aux femmes rwandaises de l'importance de leur rôle dans les élections prochaines et plus précisément dans la campagne électorale.

Il s'agit donc de favoriser l'établissement de relations franches et constructives entre les femmes rwandaises, dans le but de contribuer efficacement et conjointement à la réussite des élections.

Plus spécifiquement, il s'agit de :

- Sensibiliser tous les rwandais sur le rôle important des femmes dans le processus de la campagne électorale;
- Engager les femmes dans un dialogue sur le rôle essentiel qu'elles peuvent jouer en faveur d'une très grande réussite des élections prochaines;
- Eviter toute forme de discrimination au cours de la campagne électorale;
- Informer les femmes du rôle des médias dans la campagne électorale.

Pour terminer mon allocution, je voudrais adresser mes sincères remerciements au Président de l'Assemblée nationale de transition pour ne ménager aucun effort pour appuyer les initiatives des femmes rwandaises parlementaires; au Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), qui, à travers l'Union interparlementaire, a accepté de donner l'appui nécessaire à la tenue de ce séminaire; à tous les participants pour tous les sacrifices consentis afin d'être présents à ce séminaire qui leur est destiné.

Je vous remercie. ■

***Ms Kareen Jabre, Manager of the
Programme for the Promotion of Partnership
Between Men and Women,
Inter-Parliamentary Union***

OPENING SPEECH

Mr. Speaker,
Madam President of the Forum of Rwandan Women Parliamentarians,
Honourable Members of the National Assembly,
Distinguished Resident Representative of the United Nations Development Programme,
Distinguished participants,
Ladies and Gentlemen,

It gives me singular pleasure to address you today on behalf of the Inter-Parliamentary Union, on the occasion of the opening of this important seminar. I convey to you the best wishes of the authorities of the IPU for a very successful seminar.

Mr Speaker, I would like to extend to you our heartfelt thanks for agreeing to host this seminar in the context of our joint efforts to promote the participation of women in political life. We are grateful for your continuing commitment to this endeavour.

Let me also thank the Honourable Berthe Mukamuzoni, President of the Forum of Rwandan Women Parliamentarians, and her team, who have worked relentlessly over the past several weeks to put together this event. We are pleased to be able to work with such a dedicated team.

May I also express special thanks to the Resident Representative of UNDP, our sister agency, with whom we have established a long-lasting relationship in the promotion of democratic governance in the parliamentary context worldwide. As you all know, this seminar is being organised in the framework of that co-operation and I wish to record the IPU's gratitude for this excellent co-operation and UNDP's support.

Indeed, the seminar opening today is taking place as part of the IPU/UNDP programme of assistance to the Parliament of Rwanda, notably to the Forum of Rwandan Women Parliamentarians. It comes in the wake of a series of other activities, the end goal of which is to make sure that women in Rwanda play a meaningful role in political life. For us in the IPU, this is extremely important. As our Universal Declaration on Democracy says, "The achievement of democracy presupposes a genuine partnership between men and women in the conduct of the affairs of society in which they work in equality and complementarity, drawing mutual enrichment from their differences". We are happy that this precept has found fertile ground here in Rwanda and that there is a broad recognition of the important role women have to play in society.

One need only look at the Constitution you have just adopted to find evidence of this fact. The IPU is proud to have contributed to this satisfactory outcome, notably through its support to the Forum. You will remember that almost two years ago to the day, we were meeting in these same premises to discuss ways and means of engendering the new Rwandan Constitution. We understand that many of the recommendations made on that occasion have found their way into the new Constitution.

While it is important that women's rights and responsibilities be enshrined in the fundamental law of the land, it is equally important that these provisions be translated into concrete reality and that women, in actual fact, be allowed to compete for and be voted into public office. For this to happen, we need to address the constraints that face women when they seek election to public office. We need to identify solutions to these constraints and help implement them, thus creating a favourable environment. The seminar opening today is seeking to do just that. It comes at a most opportune moment, when historic

elections are about to take place in your country. I do not use the term "historic" lightly. Indeed, the IPU hopes that these elections will be a landmark for this country in that they will not only mark the return to constitutional democratic rule but also prove to be an opportunity to ensure that both sexes, men and women, are adequately represented in the supreme institutions of governance, including the Parliament. As you may know, currently, women make up only 15% of the total number of parliamentarians worldwide. This percentage is unsatisfactory to say the least. Our hope is that in the wake of the upcoming legislative elections, women will enter Parliament in large numbers so as to articulate the interests of society in a more equitable manner.

We hope that you will find this seminar useful as you prepare yourselves for the elections. During the coming day and a half, you will have the opportunity of discussing in depth practical tools and techniques for conducting an electoral campaign and details of the conduct of the elections, so that you are adequately informed of all the modalities thereof. You will have at your disposal a blend of national and international resource persons who will act as facilitators in your discussions. In this context, you will be exposed to a variety of experiences from which you will identify the best options that are consonant with your local realities. On behalf of the IPU, allow me to extend thanks to the members of the team for giving of their time to share with the participants gathered here. You will allow me to mention these persons by name:

- Mr Alexandre Semarinyota, from the Ministry of Local Government, Information and Social Affairs
- Ms Judith Kanakuze, Member of the Legal and Constitutional Commission
- Ms Immaculée Mukankubito, Member of the National Electoral Commission
- Mr Tito Rutaremara, President of the Legal and Constitutional Commission
- Mr Joseph Bideri, Director of the Rwandan Information Office
- Professor Canisius Kananura, Officer in Charge, International Organisations, Ministry of Foreign Affairs and Regional Cooperation
- Ms Phoebe Asiyo, Constitutional Commissioner and former MP of Kenya
- Mrs Françoise Gaspard, Member of the United Nations CEDAW Committee and former MP of France
- Ms Gwen Malhangu, MP from South Africa, President of the IPU Coordinating Committee of Women Parliamentarians

In conclusion, I wish to thank all of you for accepting the invitation to attend this seminar. We trust you will find the proceedings rewarding. May I ask you to bear in mind that promoting women's participation in political life is a long-term endeavour that needs to be constantly nurtured by men and women alike. The IPU remains committed to continuing its assistance to the women of Rwanda in order to ensure that their voices are heard and taken into consideration in the management of public affairs.

Once again, I wish you successful deliberations during this seminar. I thank you all for your kind attention. ■

Dr. Vincent Biruta, Président de l'Assemblée nationale de transition du Rwanda

ALLOCUTION D'OUVERTURE

Excellences Madame et Messieurs les Ministres,
Excellence Madame le Secrétaire-Député,
Honorables Députés,
Madame la Représentante de l'Union interparlementaire,
Monsieur le Représentant du PNUD au Rwanda,
Distingués invités,
Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un devoir et un plaisir de pouvoir procéder à l'ouverture officielle du séminaire atelier sur « Les femmes rwandaises et la campagne électorale ».

Permettez-moi d'abord de remercier le Forum des Femmes Rwandaises Parlementaires d'avoir pris l'initiative d'organiser cette rencontre d'une si grande importance.

Qu'il me soit permis également de remercier l'Union interparlementaire pour l'appui logistique et organisationnel qu'elle a apporté au Forum des Femmes Rwandaises Parlementaires en vue de matérialiser la tenue de ce séminaire-atelier.

Mes remerciements s'adressent aussi à tous nos hôtes venus des pays voisins et lointains d'avoir répondu positivement à notre invitation, ainsi qu'aux éminents experts venus de plusieurs horizons d'avoir accepté de venir partager leurs expériences avec nous aujourd'hui.

A vous tous, je vous présente mes sincères remerciements pour votre disponibilité et votre participation à ce séminaire, et je vous souhaite un agréable séjour dans notre pays.

Comme vous le savez, le thème central du présent séminaire s'intitule : « Les femmes rwandaises et la campagne électorale ».

Pendant deux jours, vous aurez à discuter et à échanger sur plusieurs sujets intéressants, car d'actualité. Parmi ceux-ci nous pouvons citer à titre d'exemple :

- le concept « genre » dans la démocratisation et la bonne gouvernance;
- la loi électorale et le déroulement des élections au Rwanda;
- l'aspect « genre » dans la Constitution de la République du Rwanda;
- le comportement d'un leader féminin face au pluralisme politique;
- l'organisation et le financement de la campagne électorale;
- la campagne électorale et ses liens avec les médias;
- l'enjeu de la participation des femmes aux élections, pour ne citer que ceux-là.

De plus, les objectifs de ce séminaire sont bien définis et correspondent aux attentes de la population en général ainsi qu'à celles de la femme rwandaise en particulier.

Permettez-moi encore une fois de remercier vivement les organisateurs de ce séminaire, pour la pertinence de leur initiative, eu égard au contexte de mutation socio-politique profonde que traverse actuellement notre pays.

Point n'est besoin de signaler que nous vivons en effet aujourd'hui une période charnière de notre histoire où nous devons bâtir des soubassements solides, qui vont nous permettre de mettre en place les institutions démocratiques et stables en vue de renforcer davantage la bonne gouvernance dans notre pays.

Pour mieux asseoir ces institutions, nous avons organisé, il y a deux ans, les élections au niveau de la base afin de permettre à notre population de se choisir elle-même ses propres dirigeants.

Le 26 mai de cette année, le peuple rwandais s'est encore une fois de plus prononcé par voie du référendum sur la nouvelle Constitution qui devra régir notre pays après la transition.

Le 1^{er} août 2003, aura lieu au niveau national le lancement officiel de la campagne pour les élections présidentielles fixées comme vous le savez au 25 août prochain et qui, comme vous le savez aussi, seront suivies par les législatives fixées au 29 septembre 2003.

Sur le plan politique, la Constitution promulguée le 4 Juin 2003 par Son Excellence Paul Kagamé, Président de la République du Rwanda, donne une place privilégiée à la femme rwandaise, comparée à la Constitution précédente.

La nouvelle Constitution stipule clairement l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives de l'État. En outre, elle réserve à la Chambre des députés vingt-quatre sièges aux membres de sexe féminin à raison de deux par Province et la Ville de Kigali. Ce droit étant consacré par la Constitution et les autres lois, il revient maintenant aux femmes d'en jouir, mais cela passe aussi par la compétition.

Ce séminaire-atelier vient donc à point nommé dans le sens qu'il permettra au participants de faire une analyse de la situation de représentativité des femmes dans les instances de prise de décisions, de définir les stratégies à adopter par les femmes rwandaises dans les prochaines élections et donc de mieux préparer la femme rwandaise à la compétition politique. Il préparera ainsi la femme rwandaise à occuper sa place dans la société et de jouer un rôle actif dans sa gestion.

Je n'ai aucun doute que votre engagement et la connaissance parfaite de la question sont les meilleurs atouts pour mieux atteindre les objectifs de ce séminaire.

Avant de terminer, je voudrais de nouveau rendre hommage aux pays amis qui ont envoyé des participants à ce séminaire ainsi qu'aux autres partenaires pour la sympathie et la solidarité qu'ils nous ont témoigné tout au long de ce processus de reconstruction et de démocratisation de la société rwandaise.

Je nourris l'espoir que de vos travaux seront dégagés des recommandations pratiques qui vont permettre à la femme rwandaise en général et au Forum des Femmes Rwandaises Parlementaires en particulier de jouer un rôle très actif avant et pendant la période des élections présidentielles et législatives prochaines, mais aussi et surtout pour relever les défis que devra affronter la population rwandaise pour assurer la paix, la démocratie, la bonne gouvernance ainsi que le développement durable dans notre pays.

Sur ce, il ne me reste qu'à vous souhaiter pleins succès à vos travaux, et je déclare ouvert le séminaire-atelier sur « Les femmes rwandaises et la campagne électorale au Rwanda ».

Je vous remercie. ■

Programme de travail

Mercredi 30 juillet 2003

-
- 9h00-10h00 **Cérémonie d'ouverture**
- Allocution de Hon. Berthe Mukamusoni, Présidente du Forum de Femmes Rwandaises Parlementaires (FFRP)
 - Allocution de M. Kamau Macharia, Représentant Résident du PNUD
 - Allocution de Mlle Kareen Jabre, Responsable, Programme pour la promotion du partenariat entre hommes et femmes, Union interparlementaire
 - Allocution du Président de l'Assemblée nationale de transition, Hon. Vincent Biruta
- Modératrice* : Hon. Julianna Kantengwa, Vice-Présidente du FFRP
-
- 10h15-11h00 > **La participation des femmes à la vie politique : perspective internationale et principaux enjeux**
- Conférencier : Mme Françoise Gaspard, Membre du Comité de la CEDAW des Nations Unies, ancienne députée, France
- Modératrice* : Hon. Julianna Kantengwa, Vice-Présidente du FFRP
-
- 11h00-11h45 > **Genre dans la démocratisation et la bonne gouvernance**
- Conférencier : M. Alexandre Semarinyota, Coordinateur national pour la décentralisation et la démocratisation, Ministère de l'Administration locale, de l'information et des affaires sociales
- Modératrice* : Hon. Bernadette Kanzayire, membre du FFRP
-
- 11h45-12h30 > **Présentation de la Constitution (genre et Constitution)**
- Conférencier : Mme Judith Kanakuze, Commissaire au sein de la Commission juridique et constitutionnelle
- Modératrice* : Hon. Bernadette Kanzayire, Membre du FFRP
-
- 13h45-14h45 > **Comportement d'un leader féminin face au pluralisme politique**
- Conférencier : M. Tito Rutaremara, Président de la Commission Juridique et Constitutionnelle
- Modératrice* : Hon. Constance Mukayuhi Rwaka, Présidente de la Commission du budget et du patrimoine de l'Etat
-
- 14h45-15h45 > **La loi électorale et le déroulement des élections au Rwanda**
- Conférencier : Mme Immaculée Mukankubito, Commissaire au sein de la Commission nationale électorale
- Modératrice* : Hon. Constance Mukayuhi Rwaka, Présidente de la Commission du budget et du patrimoine de l'Etat
-
- 16h00-16h45 > **La campagne électorale : organisation et financement**
- Conférencier : Mme Phoebe Asiyo, Membre de la Commission constitutionnelle, ancienne parlementaire, Kenya
- Modératrice* : Mme Marie Immaculée Ingabire, Présidente de l'Association des journalistes au Rwanda
-
- 16h45-18h00 > **La campagne électorale : les liens avec les médias**
- Conférenciers :
- M. Joseph Bideri, Directeur de l'Office rwandais d'information (ORINFOR)
 - Mme Phoebe Asiyo, Membre de la Commission constitutionnelle, ancienne parlementaire, Kenya
 - Mme Gwen Malhangu, parlementaire, Afrique du Sud, Présidente du Comité de coordination des Femmes parlementaires de l'UIP
- Modératrice* : Mme Marie Immaculée Ingabire, Présidente de l'Association des journalistes au Rwanda
-

Jeudi 31 juillet 2003

8h30-9h30

➤ **La campagne électorale : répondre aux attentes de l'électorat**

Conférencier : Mme Gwen Malhangu, parlementaire, Afrique du Sud, Présidente du Comité de coordination des Femmes parlementaires de l'UIP

Modératrice : Hon. Donatilla Mukabalisa, Trésorière du FFRP

9h30-11h30

➤ **Exercices pratiques des participants :**

Art oratoire, préparation de discours, stratégie de communication, formation aux techniques de communication

Conférenciers :

- Prof. Canisius Kananura, Chargé des Organisations internationales au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération régionale,
- Mme Phoebe Asiyo, Membre de la Commission constitutionnelle, ancienne parlementaire, Kenya
- Mme Gwen Malhangu, parlementaire, Afrique du Sud, Présidente du Comité de coordination des femmes parlementaires de l'UIP
- Mme Françoise Gaspard, Membre du Comité de la CEDAW des Nations Unies, ancienne députée, France

Modératrice : Hon. Anastasie Mukandora, membre du FFRP

12h30-13h00

➤ **Conclusions et recommandations**

Conférencier : Hon. Claire Kayirangwa, membre du FFRP

13h00-13h30

➤ **Discours de clôture :**

Hon. Agnès Mukabaraanga, Secrétaire-Député de l'Assemblée nationale de transition

Modératrice : Hon. Berthe Mukamusoni, Présidente du FFRP

Work Programme

Wednesday, 30 July 2003

9:00-10:00	Opening ceremony	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Address by Hon. Berthe Mukamsoni, President of the Forum of Rwandan Women Parliamentarians (FFRP) ▪ Address by Mr Kamau Macharia, UNDP Resident Representative ▪ Address by Ms Kareen Jabre, Manager, Programme for the Promotion of Partnership between Men and Women, Inter-Parliamentary Union ▪ Address by the President of the Transitional National Assembly, the Hon. Vincent Biruta <p><i>Moderator :</i> Hon. Julianna Kantengwa, FFRP Vice-President</p>
10:15-11:00	➤ Women's participation in politics: international experiences and challenges	<p><i>Speaker :</i> Ms Françoise Gaspard, Member of the CEDAW Committee of the United Nations, former MP, France</p> <p><i>Moderator :</i> Hon. Julianna Kantengwa, FFRP Vice-President</p>
11:00-11:45	➤ Gender, democratisation and good governance	<p><i>Speaker :</i> Mr Alexandre Semarinyota, National Coordinator, Decentralisation and Democratisation, Ministry of Local Government, Information and Social Affairs</p> <p><i>Moderator :</i> Hon. Bernadette Kanzayire, Member of the FFRP</p>
11:45-12:30	➤ Presentation of the Constitution (gender and the Constitution)	<p><i>Speaker :</i> Ms Judith Kanakuze, member of the Legal and Constitutional Commission</p> <p><i>Moderator :</i> Hon. Bernadette Kanzayire, Member of the FFRP</p>
13:45-14:45	➤ Women's leadership behaviour in the face of political pluralism	<p><i>Speaker :</i> Mr Tito Rutaremara, President of the Legal and Constitutional Commission</p> <p><i>Moderator :</i> Hon. Constance Mukayuhi Rwaka, Chair of the Budget and State Property Committee</p>
14:45-15:45	➤ Presentation of the electoral law and the electoral process in Rwanda	<p><i>Speaker :</i> Ms Immaculée Mukankubito, Member of the National Electoral Commission</p> <p><i>Moderator :</i> Hon. Constance Mukayuhi Rwaka, Chair of the Budget and State Property Committee</p>
16:00-16:45	➤ The electoral campaign: organisation and funding	<p><i>Speaker :</i> Ms Phoebe Asiyo, Constitutional commissioner, former MP, Kenya</p> <p><i>Moderator :</i> Ms Marie Immaculée Ingabire, President of the Association of Rwandan Journalists</p>
16:45-18:00	➤ The electoral campaign: links with the media	<p><i>Speakers:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mr Joseph Bideri, Director of the Rwandan Information Office (ORINFOR) ▪ Ms Phoebe Asiyo, Constitutional commissioner, former MP, Kenya ▪ Ms Gwen Malhangu, MP, South Africa, President of the IPU Coordinating Committee of Women MPs <p><i>Moderator :</i> Ms Marie Immaculée Ingabire, President of the Association of Rwandan Journalists</p>

Thursday, 31 July 2003

- 8:30-9:30 ➤ **The electoral campaign: responding to the expectations of the electorate**
Speaker : Ms Gwen Malhangu, MP, South Africa, President of the IPU Coordinating Committee of Women MPs
Moderator : Hon. Donatilla Mukabalisa, Treasurer of the FFRP
-
- 9:30-11:30 ➤ **Practical exercises for participants**

Public speaking, preparation and delivery of campaign speeches, communication strategies, development of communication techniques

Speakers:
▪ Prof. Canisius Kananura, Officer-in-Charge of International Organisations, Ministry of Foreign Affairs and Regional Cooperation
▪ Ms Phoebe Asiyo, Constitutional commissioner, former MP, Kenya
▪ Ms Gwen Malhangu, MP, South Africa, President of the IPU Coordinating Committee of Women MPs
▪ Ms Françoise Gaspard, Member of the CEDAW Committee of the United Nations, former MP, France
Moderator : Hon. Anastasie Mukandora, member of the FFRP
-
- 12:30-13:00 ➤ **Conclusions and recommendations**
Speaker : Hon. Claire Kayirangwa, member of the FFRP
-
- 13:00-13:30 ➤ **Closing speech**
Hon. Agnès Mukabaraanga, MP, Secretary of the Bureau of the Transitional National Assembly of Rwanda
Moderator : Hon. Berthe Mukamusoni, FFRP President
-

Bureau du Séminaire / Officers of the Seminar

► **Présidente du Séminaire / President of the Seminar**

Hon. Berthe Mukamsoni

Présidente du Forum des femmes rwandaises parlementaires (FFRP)
President of the Forum of Rwandan Women Parliamentarians (FFRP)

► **Modératrices / Moderators**

Hon. Julianna Kantengwa

Vice-Présidente du FFRP
Vice-President of the FFRP

Hon. Bernadette Kanzayire

Membre du FFRP
Member of the FFRP

Hon. Constance Mukayuhi Rwaka

Présidente de la Commission du budget et du patrimoine de l'Etat
Chair of the Budget and State Property Committee

Mme Marie Immaculée Ingabire

Présidente de l'Association des journalistes au Rwanda
President of the Association of Rwandan Journalists

Hon. Donatilla Mukabalisa

Trésorière du FFRP
Treasurer of the FFRP

Hon. Anastasie Mukandora

Membre du FFRP
Member of the FFRP

► **Conférenciers / Speakers**

Mme Françoise Gaspard

Membre du Comité de la CEDAW des Nations Unies, ancienne parlementaire, France
Member of the United Nations CEDAW Committee, former MP, France

M. Alexandre Semarinyota

Coordinateur nationale pour la décentralisation et la démocratisation, Ministère de l'Administration locale, de l'information et des affaires sociales
National Coordinator, Decentralisation and Democratisation Programme, Ministry of Local Government, Information and Social Affairs

Mme Judith Kanakuze

Commissaire à la Commission juridique et constitutionnelle
Commissioner, Legal and Constitutional Commission

M. Tito Rutaremara

Président de la Commission juridique et constitutionnelle
President of the Legal and Constitutional Commission

► **Conférenciers (suite) / Speakers (contd.)**

Mme Immaculée Mukankubito

Commissaire à la Commission nationale électorale
Commissioner, National Electoral Commission

Mme Phoebe Asiyo

Membre de la Commission constitutionnelle, ancienne parlementaire, Kenya
Constitutional Commissioner, former MP, Kenya

M. Joseph Bideri

Directeur de l'Office rwandais d'information (ORINFOR)
Director of the Rwandan Information Office (ORINFOR)

Mme Gwen Malhangu

Parlementaire, Afrique du Sud, Présidente du Comité de coordination des Femmes parlementaires de l'UIP
MP, South Africa, President of the IPU Coordinating Committee of Women MPs

Professeur Canisius Kananura

Chargé des Organisations internationales au Ministère des Affaires étrangères et de la coopération régionale
Officer, International Organisations, Ministry of Foreign Affairs and Regional Cooperation ■

Résolutions et recommandations du séminaire

Le séminaire sur « Les femmes rwandaises et la campagne électorale » s'est tenu les 30 et 31 juillet 2003 dans l'enceinte du parlement à Kigali.

Le séminaire a été ouvert par le Président de l'Assemblée nationale de transition, l'honorable Vincent Biruta. Il était organisé par le Forum des femmes rwandaises parlementaires et l'Union interparlementaire, avec le soutien du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Le séminaire a accueilli de nombreuses personnalités, dont des ministres, des membres de parlement, des secrétaires généraux de différents ministères, des responsables d'organisations publiques et privées, et des femmes leaders issues de diverses structures dans les provinces, les villes et les municipalités. Des représentants de la République d'Afrique du Sud et du Kenya, ainsi que la membre française du Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, y ont participé en qualité d'experts. Des représentants de l'Union interparlementaire et du PNUD ont aussi pris part à ce séminaire.

Au cours de ce séminaire de deux jours, des opinions ont été échangées sur les questions suivantes :

- La participation des femmes à la vie politique : perspective internationale et principaux enjeux
- Genre dans la démocratisation et la bonne gouvernance
- Présentation de la Constitution (genre et Constitution)
- Comportement d'un leader féminin face au pluralisme politique
- La loi électorale et le déroulement des élections au Rwanda
- La campagne électorale : organisation et financement
- La campagne électorale : les liens avec les médias
- La campagne électorale : répondre aux attentes de l'électorat.

Le séminaire sur les femmes et la campagne électorale a mis l'accent sur la nécessité de :

- sensibiliser les Rwandais au rôle important que jouent les femmes dans la conduite des élections;
- donner aux femmes la possibilité d'exprimer et de faire connaître leurs opinions sur leur rôle dans la conduite efficace et équitable des élections à venir;
- prévenir toute forme de discrimination dans les campagnes électorales;
- faciliter le rôle de la presse dans la campagne électorale;
- préparer tant les candidates que les électrices à participer aux élections à venir.

Les discussions ont donné lieu à des échanges d'opinions, à la fois fructueux et constructifs, sur le rôle des femmes dans la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance. Elles ont en outre porté sur les résultats et les réalisations enregistrés à ce jour dans la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

À l'issue de ces discussions, les participantes sont convenues des résolutions suivantes :

A. Questions touchant aux femmes en général :

- les femmes devraient participer en nombre aux activités politiques et bénéficier du soutien aussi bien de tous leurs concitoyens que du gouvernement;
- les Rwandaises devraient lutter pour l'égalité et la complémentarité avec les hommes;
- les Rwandaises doivent travailler ensemble pour se faire entendre dans la voie vers la démocratie et la bonne gouvernance;
- les Rwandaises doivent élire des responsables compétents;
- les Rwandaises doivent combattre toute forme de discrimination, et lutter pour la paix et la sécurité dans la campagne électorale.

B. Les dirigeantes rwandaises sont tout particulièrement appelées à :

- inciter les femmes à participer massivement aux élections à venir;
- encourager les femmes à voter, lors des prochaines élections, pour un(e) candidat(e) compétent(e), capable de recueillir les suffrages des femmes et des hommes, plutôt que nécessairement pour une femme qui pourrait être moins compétente;
- faire connaître aux femmes la législation en vigueur leur garantissant des droits (notamment dans les domaines de la bonne gouvernance et du développement national);
- encourager les femmes à entrer dans les organisations et les gouvernements locaux, et à y participer;
- aider d'autres femmes à adhérer aux syndicats et aux partis politiques;
- encourager les femmes à combattre la discrimination dans tous les domaines et à revendiquer la promotion des femmes au mérite;
- encourager les femmes à s'informer sur le fonctionnement de la presse en tant que moyen de faire connaître leurs opinions politiques et de combattre une culture ou des croyances conduisant au sous-développement.

Recommandations

Les participantes à ce séminaire ont formulé des recommandations en vue d'encourager les Rwandaises à prendre part aux prochaines élections.

Les recommandations suivantes ont notamment été formulées :

- il faut renforcer les compétences et les capacités techniques des femmes afin que celles-ci puissent remplir leurs responsabilités électorales;
- il faut établir des procédures adéquates pour donner aux femmes les moyens de travailler ensemble et de combattre les inégalités entre les femmes et les hommes;
- les canaux de communication entre les législateurs et l'électorat doivent être rendus plus clairs de façon que les mandants aient connaissance des lois qui sont adoptées au parlement;
- les dirigeantes rwandaises doivent entretenir des relations plus étroites et plus suivies avec leurs homologues dans d'autres pays, de façon à tirer les enseignements d'expériences communes;
- les institutions internationales, et plus particulièrement le Programme des Nations Unies pour le développement et l'Union interparlementaire, sont appelées à apporter leur soutien aux programmes en faveur des femmes et du développement en Afrique en général et au Rwanda en particulier.

Conclusion

Le séminaire a atteint son objectif, qui était de sensibiliser et d'encourager les Rwandaises en général, et les dirigeantes rwandaises en particulier, à participer utilement en qualité d'électrices et de candidates aux prochaines élections présidentielles et législatives, afin de promouvoir et de renforcer les institutions démocratiques au Rwanda. ■

Resolutions and Recommendations of the Seminar

On 30 and 31 July, 2003, a seminar on "Rwandan Women and the electoral campaign" was held in the parliamentary buildings of Kigali.

The seminar was opened by the Honourable Speaker of the Transitional National Assembly, Dr Vincent Biruta. The seminar was organised by the Forum of Rwandan Women Parliamentarians and the Inter-Parliamentary Union, with the support of the United Nations Development Programme (UNDP).

The seminar was attended by various dignitaries including Ministers, Members of Parliament, Secretaries General of various Ministries, Directors of public and private organisations and women leaders from different structures in provinces, towns and municipalities. Representatives from the Republic of South Africa and Kenya, as well the French member of the United Nations Committee on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women, took part as experts. Representatives of the Inter-Parliamentary Union and the UNDP also attended.

In this two-day seminar, participants exchanged views on the following issues:

- Women's participation in politics: international experiences and challenges;
- Gender, democratisation and good governance;
- Presentation of the Constitution (Gender and the Constitution);
- Women's leadership behaviour in the face of political pluralism;
- The electoral law and the electoral process in Rwanda;
- The electoral campaign: Organisation and funding;
- The electoral campaign: links with the media;
- The electoral campaign: responding to the expectations of the electorate.

The seminar on women and the electoral campaign emphasised the importance of:

- Sensitising Rwandans on the important role of women in the conduct of elections;
- Allowing women to express and share their views on their role in the effective and fair conduct of the forthcoming election;
- Preventing any kind of discrimination in the electoral campaigns;
- Facilitating the role of the press in the electoral campaign;
- Preparing both women candidates and women voters for their respective participation in the forthcoming election.

Discussions facilitated a productive and constructive exchange of views on the role of women in the promotion of democracy and good governance, and canvassed outcomes and achievements made to date regarding the implementation of the Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women.

Following these discussions, the participants in the workshop agreed to the following resolutions:

A. Matters related to women in general:

- Women should participate in large numbers in political activities and should be supported by all citizens as well as the government;
- Rwandan women themselves should fight for equality and complementarity with men;
- Rwandan women must work together so as to make their voices heard in the path towards democracy and good governance;
- Rwandan women should elect for themselves competent and useful leaders;
- Rwandan women should take a step forward in fighting against any discrimination, and fight for peace and security in the electoral campaign.

B. In particular, Rwandan women leaders are required to:

- Prompt women to participate in the forthcoming elections in large numbers;
- Encourage women to elect a competent candidate in the forthcoming election, capable of winning the votes of women and men, rather than necessarily voting for a woman who may be less competent;
- Educate women about existing legislation granting them rights (especially in the fields of good governance and national development);
- Encourage women to join and participate in grassroots and local government organisations;
- Assist other women in joining trade unions and political parties;
- Encourage women to fight against discrimination in all fields, and for the promotion of women based on merit;
- Encourage women to learn about the operation of the press as a medium by which to air political views and fight against a culture or beliefs which lead to under-development.

Recommendations

Participants in this seminar formulated recommendations aimed at encouraging Rwandan women to participate in the up-coming elections;

The following are amongst those recommendations:

- Women's political knowledge and technical capacities should be strengthened so that they may fulfil their electoral responsibilities;
- Adequate procedures to enable women to work together and fight against inequality between women and men must be established;
- Communication channels between law-makers and the electorate need to be made clearer, so that constituents are aware of legislation passed in the parliament;
- Rwandan women leaders must interact more effectively and frequently with their counterparts in other countries so as to learn from common experiences;
- International agencies, and in particular the United Nations Development Programme and the Inter-Parliamentary Union, are called upon to support all programmes related to women and development in Africa in general and in Rwanda in particular.

Conclusion

The seminar fulfilled its objective of sensitising Rwandan women and Rwandan women leaders and encouraging them to participate usefully, as both voters and candidates, in the forthcoming presidential and legislative elections with a view to promoting and strengthening the democratic institutions of Rwanda. ■

Synthèse des travaux

Introduction : contexte et objectifs

Depuis 1994, le Rwanda vit une période de transition destinée à doter le pays d'institutions aptes à lui assurer la paix intérieure et la stabilité. Prévue initialement pour une durée de cinq ans cette phase transitoire a été prolongée de cinq ans en raison des difficultés traversées par le pays. Elle devrait s'achever dans les prochains mois.

En juin 2003, en effet, une nouvelle Constitution rwandaise est adoptée par referendum, marquant ainsi la première étape de la fin de la période de transition. Des élections présidentielles ont lieu en août 2003. Elles seront suivies de près par des élections législatives.

Les partis politiques impliqués dans la reconstruction du Rwanda ont participé à l'instauration du gouvernement d'Unité Nationale et de l'Assemblée nationale de transition. Les membres de celle-ci n'étaient pas élus mais nommés par les partis selon une clé de répartition acceptée par eux. La participation des femmes à l'Assemblée s'est accru régulièrement : en juillet 2003, l'Assemblée compte 18 femmes parlementaires sur 74 parlementaires.

Les femmes parlementaires se sont regroupées, depuis plusieurs années, au sein du Forum des Femmes Rwandaises Parlementaires (FFRP) qui est un lieu d'échanges et de propositions. En juin 2001, un séminaire co-organisé par le FFRP, l'Union interparlementaire et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) sur le thème de l'intégration du genre dans la nouvelle constitution du Rwanda s'était tenu à Kigali. En raison notamment de la place que les Rwandaises, en tant que citoyennes mais aussi que futures élues, ont à occuper dans la prochaine campagne législative, le FFRP a le souci de soutenir les futures candidates, visant ainsi à promouvoir et assurer une plus grande participation des femmes dans la vie politique nationale. C'est dans cet esprit que s'inscrit le séminaire de juillet 2003 sur « Les femmes rwandaises et la campagne électorale ».

Organisé par le Forum des Femmes Rwandaises Parlementaires et l'Union interparlementaire, en collaboration avec l'Assemblée nationale de transition et avec le soutien financier du PNUD, le séminaire a réuni près d'une centaine de femmes. Des femmes parlementaires, des ministres, des secrétaires générales des ministères, des femmes préfets des provinces et maires des districts, des femmes membres du « Rwanda Women Leaders Caucus », des représentantes des structures organisationnelles des femmes au niveau provincial et au niveau des districts, ainsi que des membres du collectif des associations de promotion de la femme PRO-FEMMES TWESE HAMWE ont suivi avec assiduité et participé avec dynamisme aux deux journées.

Le séminaire visait à (1) débattre de la situation de la représentativité féminine dans les instances de prise de décision; (2) à cerner les stratégies utilisées pour accéder à ces instances, (3) à définir les mécanismes et stratégies à adopter par les femmes rwandaises dans les prochaines élections législatives.

Durant les deux jours qu'a duré le séminaire, les participants ont débattu des thèmes principaux suivants : la participation des femmes à la vie politique : perspective internationale et principaux enjeux; genre dans la démocratisation et la bonne gouvernance; le genre et la Constitution rwandaise; comportement d'un leader féminin face au pluralisme politique; la loi électorale et le déroulement des élections au Rwanda; la campagne électorale : organisation et financement; la campagne électorale : les liens avec les médias; la campagne électorale : répondre aux attentes de l'électorat.

Durant une séance d'exercices pratiques, les participants ont pris part à une séance d'exercices d'introduction à l'art oratoire, à la préparation de discours, aux stratégies et techniques de communication.

Les débats ont été introduits par des experts rwandais, ainsi que par des experts venus d'Afrique du Sud, de France et du Kenya. Les échanges au cours des deux jours de réunions ont été vivants et enrichissants.

Le présent rapport reprend les principales idées qui ressortent des travaux.

I. Principes et définitions

Démocratie, égalité des chances et bonne gouvernance

- Une démocratie sans femme n'est pas une démocratie.
- L'égalité des chances est au cœur de la démocratie car, comme l'affirme l'article 4 de la Déclaration Universelle sur la Démocratie, adoptée par le Conseil de l'Union interparlementaire en septembre 1997 *«il ne saurait y avoir de démocratie sans un véritable partenariat entre hommes et femmes dans la conduite des affaires publiques où hommes et femmes agissent dans l'égalité et la complémentarité, s'enrichissant mutuellement de leurs différences»*.
- L'égalité entre hommes et femmes est également un élément de bonne gouvernance. On parle de «bonne» gouvernance lorsque celle-ci permet à la société dans son ensemble d'atteindre un bien-être général.
- La bonne gouvernance requiert :
 - la participation de tous dans la prise de décision
 - la représentativité
 - l'équité
 - la prééminence du droit
 - la séparation des pouvoirs (Exécutif, Législatif et Judiciaire)
 - le respect des droits de l'homme
 - la transparence et la responsabilité
 - une population éduquée
 - l'efficacité
 - une vision à long-terme
 - un leadership engagé
- Dans ce contexte, il est important que les femmes jouent pleinement leur rôle, sur un pied d'égalité avec les hommes, dans toutes les futures structures décisionnelles du Rwanda, dont le Parlement.

Notion de genre

- La notion de genre diffère de celle du sexe.
- Le sexe se réfère aux différences biologiquement déterminées et naturellement données entre l'homme et la femme : il est inné et ne change pas. La notion de genre se réfère au système de rôles et de relations entre hommes et femmes et qui sont déterminées non pas par le biologique mais par le contexte social, politique, économique et culturel.

II. Cadre législatif des élections aux Rwanda

Les dispositions constitutionnelles

- La nouvelle Constitution du Rwanda présente de nombreux articles visant à assurer l'égalité entre hommes et femmes dans la société rwandaise. Elle est une des plus progressistes en matière de genre.
- Plusieurs dispositions constitutionnelles offrent de nombreuses ouvertures aux femmes rwandaises dont il faut pleinement tirer partie, notamment à l'occasion des prochaines élections législatives de septembre 2003.
- Dans le domaine de la prise de décision, on notera :

- l'attribution d'au moins 30% des postes aux femmes dans les instances de prises de décision (Article 9.4)
 - l'attribution de 24 sièges réservés aux femmes sur les 80 sièges de la Chambre des députés (Article 76.2)
 - la proportion d'au moins 30% des femmes au Sénat (Article 82.1)
- Ces dispositions ne constituent qu'un premier pas vers l'égalité entre hommes et femmes en politique. On rappellera que les 24 sièges réservés à la Chambre des députés ne constituent qu'un minimum. Les femmes doivent aussi être présentes sur les listes de candidats concourant pour les 53 autres sièges.

III. Qualités d'une bonne candidate

- Il est crucial que les candidates soient dotées de toutes les compétences requises pour mener à bien leur tâche de parlementaire. Il ne suffit pas d'être femme pour être élue.
- Tout bon candidat aux élections, homme ou femme, doit avoir les qualités suivantes :
- il ou elle doit savoir écouter et être à l'écoute des ses concitoyens et savoir en tirer les conclusions nécessaires;
 - il ou elle doit savoir demander et donner conseil;
 - il ou elle doit être sensible à la situation et aux problèmes des autres;
 - il ou elle doit jouer le jeu démocratique;
 - il ou elle doit toujours garder l'intérêt général en tête, et il ou elle doit rendre des comptes à ses concitoyens;
 - il ou elle doit être humble dans son action et son comportement.
- La scène politique a longtemps été dominée par les hommes. Par conséquent, les femmes se trouvent dans une situation plus difficile et doivent encore se faire une place dans cette sphère décisionnelle. De plus, pour pouvoir entrer en compétition avec un homme, une femme doit être doublement compétente.
- Il est besoin de renforcer l'expérience politique des femmes :
- dans cette perspective, prendre part aux travaux d'associations, de syndicats, etc., apporte une expérience riche en la matière et permet aux femmes de faire leur preuve et de développer leur assurance;
 - des séminaires tels que celui-ci s'avèrent également très utiles;
 - l'échange d'expérience avec des parlementaires de pays voisins est également enrichissant.

IV. Surmonter les défis auxquels font face les femmes politiques

Le besoin de solidarité entre les femmes

- L'entrée en politique constitue un défi pour les femmes. La solidarité entre Rwandaises est primordiale lorsqu'il s'agit de défendre et promouvoir les droits des femmes.
- Les femmes de toutes couches sociales doivent se soutenir entre elles et s'entraider allant au-delà des divergences politiques propres au processus électoral de tout système pluraliste.
- Les femmes doivent également faire en sorte que le processus électoral soit le plus inclusif possible et rassemble l'ensemble des Rwandaises, de la base aux élites, pour défendre les droits humains. Des réunions entre femmes de toutes régions et de toutes classes sociales permettent d'échanger les expériences et favorisent l'entraide et la solidarité.

- La solidarité entre les femmes est également primordiale pour éviter les manipulations politiques dont les femmes, souvent novices en politique, peuvent être victimes. Il faut s'appuyer sur la société civile et se ressourcer auprès des femmes pour garder des objectifs claires.

Changer les mentalités

- Le changement de mentalité et l'éducation sont primordiaux pour favoriser la participation des femmes à la vie politique et publique.
- Il est fondamental d'éduquer les petites filles et de combattre, dès l'enfance et à l'école, les stéréotypes relatifs aux rôles distincts des hommes et des femmes dans la société. Ainsi, les hommes et les femmes des générations futures seront plus ouverts à la participation des femmes en politique.
- La sensibilisation des hommes aux questions de genre est importante. Des campagnes de sensibilisation aux questions de genre, s'adressant principalement aux hommes, pourraient être organisées. Des séminaires de formation pour les futurs parlementaires rwandais sur ces questions devraient également être prévus.

Concilier la vie de famille et la vie publique

- Les femmes se trouvent souvent déchirées entre des obligations familiales et professionnelles. Il est important que la famille soutienne une candidate femme et qu'une plus grande coopération avec tous les membres de la famille s'établisse afin de concilier les besoins familiaux et professionnels.
- La participation des membres de la famille dans certaines des activités publiques des femmes susciterait un plus grand intérêt et un plus fort soutien de l'entourage, qui aura l'impression de faire partie de l'expérience.
- Les femmes doivent toutefois être attentives à préserver un espace privé pour leur famille.
- La mise en place d'un cadre de travail plus attentif aux horaires et contraintes des femmes est également un atout. Le futur Parlement, et au delà, toute structure institutionnelle ou privée, devraient prendre en compte les contraintes familiales des femmes et des hommes, et adapter leur fonctionnement interne en ce sens.

V. La campagne électorale

Rôle-clé des partis politiques

- Il est important que les partis politiques soutiennent l'entrée des femmes en politique et fassent en sorte que ces dernières figurent en bonne position sur leur liste électorale et non systématiquement en fin de liste. Un système d'alternance des places devrait être étudié par les partis politiques.
- Les femmes doivent également se battre pour que leur noms ne figurent pas en bas de liste.

Organisation de la campagne électorale

- Mener à bien une campagne électorale nécessite une équipe, une stratégie et une bonne préparation.
- Une bonne équipe devrait comprendre : un(e) responsable de campagne; un(e) responsable financier; un(e) responsable du planning et un(e) responsable du siège électoral de la candidate. Un(e) chargé(e) de la presse dans l'équipe de campagne est un atout.

Financement de la campagne

- Le financement est au cœur du bon déroulement d'une campagne électorale.
- L'obtention de fonds doit être planifiée et doit avoir lieu bien avant le début de la campagne.
- Un bon financement de campagne requiert :
 - la mise en place d'un *plan de financement*, qui précise les objectifs et les délais de réalisation des différentes étapes de la recherche de financement. Le plan de financement fait le lien entre les activités prévues et les revenus;
 - la contribution et participation d'un(e) *responsable du financement* de la campagne. Cette personne doit être une personne de confiance, respectée par la communauté et capable de promouvoir le/la candidat(e) auprès des bailleurs potentiels;
 - la mise en place d'un *comité de financement*. Ce comité a pour tâche de développer une stratégie de financement. Le comité est également chargé d'établir les contacts avec les bailleurs et d'organiser des événements ayant pour but la levée de fonds. Le Comité doit inclure des personnes capables de solliciter des contributions.
- Les sources de financement sont multiples : ressources personnelles et familiales, soutien d'individus et d'entreprises, soutien des partis. Il est important de varier les sources de financement et les bailleurs de fonds.

Les liens avec les médias

- Le rôle des médias dans les campagnes électorales est primordial. Les femmes candidates doivent entretenir de bonnes relations avec la presse et l'inclure dans leur campagne.
- Dans le cas du Rwanda, il est à noter que des dispositions équitables et généreuses ont été prises par le gouvernement rwandais par le biais de l'ORINFOR en ce qui concerne la couverture médiatique des campagnes électorales. Les possibilités sont là et les femmes doivent en tirer parti.
- A part la télévision, la radio et la presse écrite, les réunions publiques offrent un excellent forum de débats avec les concitoyens, touchant en premier ceux qui n'ont pas accès aux médias de masse.
- Pour toutes activités publiques, les candidates doivent savoir gérer leur temps et être à l'heure. Les médias et les électeurs n'attendent pas.

Les liens avec l'électorat

- Il est important de connaître son électorat et d'être à son écoute.
- Des consultations régulières avec les communautés et les organisations de la société civile sont essentielles.
- Le programme d'un(e) candidat(e) doit cibler les besoins de son électorat. Avant d'établir son programme, il est donc primordial que le/la candidat(e) consulte son électorat et identifie avec lui ses besoins et demandes.
- Aussi les objectifs du programme doivent ils être réalistes et réalisables.
- L'électorat doit être tenu au courant des activités du candidat. Ce dernier doit rendre des comptes de manière régulière par souci de respect et de transparence.

Savoir communiquer

- Il est important de savoir communiquer et de faire passer son message. Ce dernier doit être :
 - simple;
 - bien documenté;
 - livré avec assurance et conviction; et
 - il doit être exprimé dans un langage clair et compréhensible.

- Les candidat(e)s doivent connaître leur public et cibler leur message en conséquence afin que ce dernier soit porteur.

- Il est important que le/la candidat(e) mette en valeur dans son discours le changement et les bienfaits qu'il/elle apportera, de manière concrète et simple.

- Il est également important que les femmes fassent attention à leur image et ne renient pas, en entrant en politique, leur identité de femme. ■

Summary of Proceedings

Introduction: Background and objectives

Since 1994, Rwanda has been going through a period of transition intended to establish institutions capable of guaranteeing internal peace and security. Initially envisaged to last five years, this transitional phase was extended a further five years as a result of certain difficulties faced by the country. This phase is set to end in the next few months.

Indeed, in June 2003, a new Rwandan Constitution was adopted by referendum, constituting the first step towards the end of this period of transition. Presidential elections were held in August 2003, to be closely followed by legislative elections.

The political parties involved in the reconstruction of Rwanda assisted in the creation of a National Unity Government and a Transitional National Assembly. Members of this transitional assembly were not elected, but were appointed by the political parties, according to a mutually-agreed upon distribution of seats. The participation of women in the National Assembly has steadily increased: in July 2003, 18 of the 74 MPs in the Assembly were women.

Women parliamentarians came together, after many years, under the Forum of Rwanda Women Parliamentarians (FFRP), being a forum for the exchange of ideas and experiences. In June 2001, a seminar organised by the FFRP, the Inter-Parliamentary Union (IPU) and the United Nations Development Programme (UNDP) on the inclusion of gender in the new Constitution of Rwanda, took place in Kigali. In acknowledging the rightful place of women, as both citizens and elected representatives, in the future electoral campaign, the FFRP was concerned to support future candidates, thereby promoting and assuring women's greater participation in national political life. It was in this spirit that the July 2003 Seminar on "Rwandan Women and the Electoral Campaign" took place.

Organised by the Forum of Women Parliamentarians of Rwanda and the IPU, in collaboration with the Transitional National Assembly and the financial support of the UNDP, the seminar brought together close to one hundred women. Women MPs, ministers, permanent secretaries of ministries, members of provincial assemblies and mayors of districts, members of the Rwanda Women Leaders Caucus, representatives of province-wide and district-wide women's organisations as well as members of the Rwandan women's association, PRO-FEMMES TWESE HAMWE, closely followed and dynamically participated in the two-day seminar.

The seminar had a threefold objective, namely: 1) debate the representation of women in decision-making bodies; 2) identify strategies used to gain access to such bodies, and 3) identify mechanisms and strategies to be used by Rwandan women in the upcoming legislative elections.

During the two-day seminar, the participants discussed the following main topics: the participation of women in politics: international experiences and challenges; the role of gender in democratisation and good governance; the Rwandan Constitution and the role of gender; women's leadership in the face of political pluralism; electoral law and the electoral process in Rwanda; the electoral campaign: organisation and funding; the electoral campaign: links with the media and the electoral campaign: responding to the expectations of the electorate.

During one session, participants engaged in practical exercises on public speaking, preparation and delivery of campaign speeches, and the development of communication strategies and techniques.

The debates were facilitated by local experts as well as experts from France, Kenya and South Africa. There were lively and enriching exchanges throughout the two days.

The present report highlights the salient points raised during those deliberations.

I. Principles and definitions

Democracy, equal opportunity and good governance

- A democracy without women is not a democracy.
- Equal opportunity is a cornerstone of democracy for, as Article 4 of the Universal Declaration on Democracy, adopted by the Council of the Inter-Parliamentary Union in September 1997, stipulates *“The achievement of democracy presupposes a genuine partnership between men and women in the conduct of the affairs of society in which they work in equality and complementarity, drawing mutual enrichment from their differences”*.
- Gender equality also forms part of good governance. Governance becomes good governance when it is efficient and effective in achieving the welfare (in all its aspects) of all its citizens.
- Good governance requires the following elements:
 - the participation of all in the decision-making process
 - representation
 - equality
 - the rule of law
 - the separation of powers (Executive, Legislature and Judiciary)
 - respect for human rights
 - transparency and accountability
 - an educated and enlightened population
 - efficiency and effectiveness
 - a long-term vision
 - dedicated leadership
- In this context, it is important for women to play their role fully on an equal footing with men in all future decision-making bodies in Rwanda, including the Parliament.

The concept of gender

- Gender as a concept differs from the concept of sex.
- Sex refers to the predetermined and naturally endowed biological differences between men and women. In other words, sex is innate and cannot be changed, whereas the notion of gender refers to the system of roles and relationships between men and women which are not determined by biology but rather by social, political, economic and cultural contexts.

II. Legislative framework of elections in Rwanda

Constitutional provisions

- The new Constitution of Rwanda contains several articles which seek to secure gender parity in Rwandan society. It is one of the most progressive in terms of gender sensitivity.
- Several constitutional provisions offer a number of opportunities to Rwandan women which could be fully exploited, particularly at the upcoming legislative elections in September 2003.
- In the area of decision-making, the following advances have been made:
 - the allocation of at least 30% of positions to women in decision-making bodies (Article 9.4)
 - the reservation of 24 of a total 80 seats in the Chamber of Deputies for women (Article 76.2)
 - a quota of at least 30% of women in the Senate (Article 82.1)

- These provisions are but a first step towards gender parity in politics. It should be noted that reserving 24 seats for women in the Chamber of Deputies is merely a minimum. Women should also be present on the list of candidates running for the other 53 seats.

III. Prerequisites of a good woman candidate

- It is imperative that all women candidates be provided with the skills needed to carry out their parliamentary duties. The mere fact of being a woman is not enough to be elected.
- All good candidates to election, male or female, should meet the following requirements:
 - He or she should be able and ready to listen to their constituents and be capable of drawing the necessary conclusions;
 - He or she should be able to request and give advice;
 - He or she should be conscious of the situation and problems of others;
 - He or she should play the democratic game;
 - He or she should always bear in mind the greater good and be accountable to the people;
 - He or she should be humble in behaviour and conduct.
- The political arena has long been dominated by men. As a result, women find themselves in a more difficult situation and still have to carve out a niche for themselves in this decision-making sphere. Moreover, in order to compete with men, women have to be twice as competent.
- Women's experience in politics needs to be strengthened:
 - Involvement in the work of associations, unions, etc., provides women with rich and vast experience and allows them to prove themselves and develop their self-esteem and confidence;
 - Seminars such as this one prove to be quite useful;
 - The exchange of experience with MPs from neighbouring countries is also rewarding.

IV. Overcoming the challenges facing women politicians

The need for solidarity among women

- Entering the world of politics is a challenge for women. Solidarity among Rwandan women is crucial, particularly in the defence and promotion of women's rights.
- Women of all social classes must support each other and help each other, thereby rising above the political differences which are inherent in any pluralist electoral system.
- Women should ensure that the electoral process is as inclusive as possible and brings together all Rwandan women, from the grassroots to the elite, in the defence of human rights. Meetings of women of all social classes and from all regions will foster exchange of experiences, cooperation and solidarity.
- Solidarity among women is also crucial in avoiding political manipulation to which women, often being political novices, may fall victim. Women should rely on civil society organisations and seek out new ideas from women in order to remain focused on their objectives.

Changing attitudes

- Changing attitudes through education is imperative in encouraging the participation of women in politics and in public life.
- It is fundamental that young girls be educated, and that stereotypes associated with the distinctive roles of men and women in society be challenged and countered from an early age and at school. In this way, future generations of men and women will be more open to the participation of women in politics.

- It is important for men to be made aware of these gender issues. Gender sensitisation seminars, principally aimed at men, could be organised. Training seminars for the future MPs of Rwanda on this topic should also be organised.

Combining work and family

- Women are often torn between family and professional obligations. It is important for a woman's family to support her as a candidate and that there be greater cooperation among all family members in reaching the right work and family balance.
- Participation of family members in certain public activities of women would foster greater interest in that work by family members and stronger family support. The family would also feel more involved in the experience.
- However, women should take care to reserve a private space for their family.
- Establishing a work schedule more sensitive to women's timetables and constraints is also an asset. The future Parliament and, beyond that, all other institutional and private structures, should take into consideration the family constraints of men and women and adapt their internal procedures to suit.

V. The electoral campaign

Key role of political parties

- It is important for political parties to support women entering politics and ensure that they appear in a good position on their electoral lists and not systematically at the bottom of the list. The political parties should consider instituting a mechanism to that end.
- Women should also fight for their names to be moved up from the bottom of the lists.

Organisation of the electoral campaign

- Conducting an electoral campaign requires a team, a strategy and sound preparation.
- A good team should comprise the following elements: a campaign manager, a fundraiser, an events organiser and an electoral or constituency advisor. A press officer in the team is also an asset.

Campaign funding

- Funding is crucial to the smooth running of any electoral campaign.
- Funds should be sought and obtained well before the start of the campaign.
- Sound campaign funding requires:
 - Implementation of a *financial plan* outlining the objectives and deadlines to be met in the search for funds. The financial plan should make the link between scheduled activities and revenues.
 - Contribution and participation of a *fundraiser*. This person must be a trustworthy, well-respected member of the community who is capable of promoting the candidate to potential sponsors.
 - Establishment of a *finance committee*. This committee should be charged with developing a financial strategy. It should also contact financial sponsors and organise fundraising events. The committee should comprise persons capable of soliciting donations.
- There are various sources of funding, including personal and family funds, individual and corporate donations and party funding. It is important to have a wide range of funding sources and sponsors.

Links with the media

- The role of the media in an election campaign is crucial. Female candidates should maintain good relations with the press and include members of the press in their campaigns.
- In the case of Rwanda, equitable and generous measures have been taken by the government through ORINFOR (the State-run media and information office) regarding media coverage of all election campaigns. The possibilities do exist and women should use them fully.
- Besides television, radio and newspapers, public meetings provide an excellent forum for debating with citizens, particularly those who do not have access to the mass media.
- Candidates should be able to manage their time and be punctual for all public engagements. The media and voters will not wait for them.

Ties with the voters

- It is important to know one's voters and listen to them.
- Regular consultations with communities and civil society organisations are essential.
- The candidate's policies should target the needs of his/her voters. Prior to establishing a policy, it is imperative for the candidate to consult his/her voters and identify with them their needs and requests.
- The objectives of the policy should be realistic and attainable.
- Voters should be kept well-informed of the candidate's activities. The candidate should be held to account regularly in the interests of respect and transparency.

Communication skills

- It is important to possess communication skills and be able to get one's message across. The candidate's message should be:
 - simple;
 - well researched;
 - delivered with confidence and conviction; and
 - expressed in clear, comprehensible language.
- Women candidates should know their public and, consequently, address their message to a target audience for greater effect.
- It is important for the candidate to highlight in his/her speech the changes and benefits he/she will bring in a concrete, simple way.
- It is also important for women to pay attention to their image and not, on entering politics, refute their identity as women. ■

La participation des femmes à la vie politique : Perspective internationale et principaux enjeux

Françoise Gaspard
Experte du Comité CEDAW de l'ONU
Ancienne parlementaire du Parlement européen
et de l'Assemblée nationale française

C'est un honneur pour moi d'intervenir dans ce séminaire. Permettez-moi en outre de dire que c'est avec émotion que je reviens au Rwanda, retrouve nombre de femmes et d'hommes rencontrés au cours du processus d'élaboration de la Constitution adoptée par le peuple de votre pays, et mesure l'immense travail accompli depuis deux ans, un travail auquel nombre de vous ont contribué. La participation des femmes à la décision politique est au cœur de cette rencontre, une participation à laquelle le PNUD et l'Union interparlementaire apportent leur soutien technique.

La domination des femmes, sous des formes très diverses, présente un caractère universel. Les rapports sociaux entre les hommes et les femmes ne sont cependant pas fixes. Le mot « genre » est désormais là pour rendre compte de ces évolutions. Le « genre », ce n'est pas les femmes, ce n'est pas les hommes, mais à un moment donné de l'histoire de chacune de nos sociétés, la conception qu'on a des femmes et des hommes, de leurs droits, de leur condition ainsi que des rapports des femmes et des hommes dans la vie publique et privée.

L'étude de ces relations entre les deux sexes montre que les femmes ont toujours constitué un enjeu politique. Cela est particulièrement le cas dans les périodes de mutation économique, de révolution, de libération nationale, de modernisation, d'urbanisation aussi.

Une chose paraît, en outre, aussi certaine que la permanence de la domination masculine (étant entendu que celle-ci prend des formes différentes selon les lieux et les époques) : les femmes ont toujours, individuellement, résisté à la domination masculine. L'anthropologue Maurice Godelier le souligne : « refuser de faire la cuisine, refuser de faire l'amour, divorcer, s'opposer, parfois physiquement et même par l'assassinat, à l'autorité et à la violence masculine » est une vieille affaire, dans toutes les sociétés, sous toutes les latitudes et longitudes. Une affaire qui se joue dans la sphère privée. Mais les femmes ont aussi protesté collectivement et, depuis qu'est née l'idée de démocratie, font valoir qu'elles ont confiance dans ses principes.

Parce que nous nous devons beaucoup à celles qui nous ont précédé et qui se sont battues pour les droits des femmes, je commencerai par un bref rappel historique de leurs combats, en particulier dans le domaine qui nous concerne aujourd'hui, celui de la participation des femmes à la chose politique.

Le rôle des femmes pour mobiliser la conscience internationale en faveur de l'égalité des sexes

Dès le milieu du XIX^{ème} siècle des femmes ont eu l'intuition que, pour vaincre les résistances des Etats en ce qui concerne les droits des femmes, la solidarité internationale était nécessaire et que les organisations supranationales pouvaient jouer un rôle stratégique.

Un événement transnational a contribué, dès 1840, à faire prendre conscience à quelques-unes de la nécessité de l'organisation par-delà les frontières. Une Convention internationale contre l'esclavage se tient cette année-là, à Londres. Des Américaines engagées dans le combat anti-esclavagiste ont traversé l'Atlantique pour participer aux débats. Or les organisateurs de la Convention (des hommes) décident que les femmes n'auront pas la parole. Elizabeth Cady Stanton, engagée avec son époux dans le combat contre l'esclavage, va devenir l'une des propagandistes de l'organisation internationale des femmes. Des Américaines, comme elle, participeront activement à la guerre de sécession du côté des abolitionnistes de l'esclavage. Ceux-ci triomphent. Les Américains de couleur accèdent à la citoyenneté politique. Les Américaines, blanches comme noires, en demeurent exclues. Elles n'auront désormais de cesse de constituer des réseaux à travers le monde pour lutter

en faveur des droits civils et politiques des femmes, en faveur de la paix et en outre pour la création d'une organisation mondiale afin d'éviter les conflits, organisation au sein de laquelle les droits des femmes seraient enfin proclamés. Dès la fin du XIX^{ème} siècle, ces féministes d'Europe et d'Amérique associent à leur combat des femmes des pays dominés par l'occident, et pour nombre d'entre elles envisagent la décolonisation.

La création de la Société des nations, en 1919, constitue pour ces militantes un espoir. Elles ont, de haute lutte, obtenu que les femmes puissent y siéger en tant que représentantes des Etats membres. Elles agissent pour que les traités internationaux prennent en considération l'égalité. Elles prônent l'adoption d'un traité proclamant l'égalité des sexes. En 1938 est, enfin, créé par la SDN un Comité chargé d'enquêter sur la situation des femmes dans les pays membres. Trop tard. La guerre met fin à son activité.

Certes, dans l'entre-deux-guerres, la citoyenneté politique a progressé. Mais les femmes ne sont pas parvenues à obtenir de la SDN un traité sur l'égalité dont beaucoup rêvaient. Lorsque le monde de l'après seconde guerre mondiale s'organise, les mouvements féministes sont de nouveau présents. Avec, cette fois, davantage de succès.

En 1946, en effet, une Commission permanente intergouvernementale de la condition de la femme est créée au sein de la toute jeune Organisation des Nations Unies. Cette Commission de l'ONU, qui tient une session annuelle, élabore des conventions soumises à la ratification des États membres :

- La Convention de 1952 sur les droits politiques des femmes est la première en date. Elle a contribué à ce que le droit de vote et d'éligibilité s'étende à l'ensemble du monde, ou presque.
- La Convention de 1957 sur la nationalité des femmes mariées reconnaît l'autonomie de nationalité pour l'épouse d'un étranger afin que celle-ci puisse transmettre sa nationalité à ses enfants.
- La Convention de 1962 sur le consentement au mariage, l'âge minimum du mariage et l'enregistrement du mariage a complété la précédente.

Enfin, en 1979, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (dite CEDAW, son acronyme anglais) est adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU. Elle prévoit des engagements concrets de la part des gouvernements nationaux pour garantir l'exercice des droits politiques, civils, sociaux et culturels des femmes. Elle constitue désormais la Charte internationale des droits des femmes.

La Commission de la condition de la femme de l'ONU est en outre à l'origine de la désignation de 1975 comme « Année de la femme » et de la tenue de la première conférence mondiale sur les femmes qui se tient cette année-là à Mexico. Le principe d'une telle conférence n'a pas été acquis facilement. Les pays du bloc communiste firent valoir que le capitalisme et la guerre étaient la cause des inégalités, et ceux du tiers-monde que le développement était la clé de la construction de l'égalité entre les deux sexes. La conférence eut donc trois thèmes : égalité, paix et développement. Elle inaugura une série de rencontres destinées à vérifier la mise en œuvre des engagements pris par les Etats lors de ce rendez-vous, et à leur actualisation. Elle a été suivie par celles de Copenhague (1980), de Nairobi (1985) et de Pékin (1995). Enfin, en juin 2000, s'est tenue à New York une session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU qui avait pour objet d'examiner, cinq ans après Pékin, l'application par les Etats du Plan d'action qui y a été adopté.

De Mexico en 1975 à New York en 2000, l'émergence des organisations de la société civile sur la scène politique internationale a été spectaculaire. Dès la Conférence de Mexico, un forum spontané des ONG s'est tenu en marge du sommet gouvernemental auquel quelques centaines de femmes, de tous les continents, ont participé. Le rôle du forum va s'amplifier au fil des années. Près de 50 000 femmes des cinq continents se sont ainsi retrouvées à Pékin à l'automne de 1995. Ces forums qui se tiennent désormais à l'occasion de chaque sommet mondial, témoignent du rôle croissant de la société civile (et en particulier des femmes).

La pression que les ONG exercent sur les gouvernements n'est pas sans résultats. Ceux-ci portent d'abord sur les avancées en termes de droits civil et pénal. Que dans le statut de la Cour pénale internationale aient été intégrées les violences sexuelles et le viol dans la définition des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité tient à la pression exercée par des femmes. Que le Conseil de Sécurité ait adopté, le 8 mars 2000, une déclaration portant sur la nécessité de l'implication des femmes dans la résolution des conflits est l'un des résultats de ces mobilisations. Que seize pays africains aient, entre les conférences de Nairobi et de New York, criminalisé les mutilations génitales est lié aux débats internationaux suscités par des organisations féminines. Que, depuis Pékin, des lois aient été adoptées pour favoriser une représentation accrue des femmes dans la

décision politique et publique et que la question des femmes dans les instances de décision soit désormais à l'ordre du jour, également.

Des instruments juridiques pour l'égalité dans la prise de décision

Depuis une dizaine d'années, une nouvelle revendication en matière d'égalité a en effet vu le jour : l'exigence de parité dans les institutions, et en particulier dans les gouvernements et les parlements, est devenue un nouvel horizon du féminisme, et aussi de la démocratie.

Ce qu'il convient en premier lieu de remarquer c'est la part prise, depuis une décennie, par les institutions supranationales dans l'émergence et le développement de ce nouveau concept ainsi que le rôle déterminant des mouvements de femmes dans de nombreux pays pour faire en sorte que le pouvoir de voter les lois ne soit plus l'apanage des seuls hommes.

Dans le Plan d'action adopté par les gouvernements à Mexico, en 1975, figurait déjà la nécessité d'associer davantage les femmes aux processus décisionnels. Pour la première fois la question du sexe du pouvoir était évoquée. Mais elle n'a pas alors été entendue comme stratégique. Ni par les gouvernements, ce qui pouvait aller de soi : le pouvoir se déclinait au masculin. Ni davantage par les ONG. Dans les mouvements de femmes, le partage du pouvoir dans la sphère publique, sauf dans les pays scandinaves, n'est pas à l'ordre du jour. Les objectifs des mouvements de femmes sont alors le libre choix de la maternité, la lutte contre les formes de violences dont les femmes sont les premières victimes, la conquête de l'autonomie économique. L'idée que des femmes puissent intégrer le monde politique paraît alors incongrue et illusoire.

Il faut attendre le milieu des années quatre-vingt pour que naisse l'idée de parité. L'intuition de nos grands-mères et de nos mères selon laquelle les institutions supranationales aideraient à imposer l'égalité aux Etats se révèle une fois de plus juste en ce qu'elle permet d'édicter des normes admises par les Etats. L'ONU, où existe un mécanisme pour l'égalité des femmes et des hommes, a joué un rôle important en insistant sur la nécessité de la participation des femmes à la décision publique. En Europe, le Conseil de l'Europe et l'Union européenne suivent la même voie. L'adoption par les ministres des affaires étrangères des pays de l'Union africaine, en juillet 2003, à Maputo, au Mozambique, d'un Protocole sur les droits des femmes illustre une fois de plus l'importance des institutions supranationales. Dans ce document, fondamental pour les Africaines, il est notamment prévu que, désormais, cinq des dix postes de Commissaires siégeant à Addis-Abeba, siège de l'Union africaine, devront être occupés par des femmes.

L'Union interparlementaire a, pour sa part, contribué à rendre visible le caractère quasi général de la sous-représentation féminine dans les assemblées élues au niveau national. Elle l'a fait en diffusant les résultats d'une enquête auprès des Parlements dès le début des années quatre-vingt-dix. Il s'agissait de la première enquête d'une telle ampleur sur le sujet. Pour la première fois nous pouvions disposer, pays par pays, de statistiques : combien de femmes députées, quelles places occupent-elles dans les assemblées parlementaires ? Ce constat a débouché sur des débats au sein de l'organisation et de résolutions qui constituent des engagements de la part des Parlements du monde entier.

Il apparaissait, dans les enquêtes de l'Union interparlementaire, que la marginalisation des femmes dans la décision publique était le résultat d'une construction sociale autant que culturelle et politique. Et qu'il était possible d'agir de façon volontariste pour faire évoluer la représentation politique afin d'y inclure les femmes. La méthode scandinave allait avoir ses partisans : l'affaire relevait non pas de l'obligation législative, comme certaines et certains commençaient de le suggérer, mais de la responsabilité des partis politiques. Dans les pays de l'Europe du Nord en effet les femmes avaient commencé d'entrer en nombre dans les Parlements parce que des partis avaient introduit des quotas et les avaient respectés. L'intervention de la loi pour tendre vers la parité était cependant désormais proposée dans de nombreux pays où les partis rechignaient à prendre de telles mesures ou, les ayant prises, ne les respectaient pas.

Légiférer pour réduire la discrimination en la matière provoque cependant, partout ou presque, un vigoureux débat. « L'action positive » oppose deux traditions, philosophiques et juridiques. L'une, dominée par l'universalisme dit « à la française », répugne à créer dans le droit des « catégories ». Elle regarde la personne comme n'appartenant à d'autre entité que la nation et toute distinction inscrite dans la loi est considérée comme constituant un risque de discrimination. L'autre, en revanche, prend en considération des appartenances de fait (la religion, l'origine nationale, la couleur de la peau, le sexe etc.) pour produire du droit, de la réglementation,

des pratiques destinées à favoriser l'égalité des chances, à corriger des discriminations dont souffrent des minorités. Mais, même dans cette tradition, des mesures contraignantes destinées à améliorer la représentation politique des femmes se heurtent à des résistances.

Les femmes, en tout état de cause, ne constituent pas une minorité. Elles sont généralement un peu plus nombreuses que les hommes dans toutes les sociétés et sont présentes dans toutes les catégories sociales, religieuses, ethniques ou encore d'âge et, dans toutes, discriminées (en droit ou en fait) en raison de leur sexe. Elles sont ainsi susceptibles de souffrir de multiples discriminations. Celle qui est liée à leur sexe biologique doit donc être considérée de façon spécifique. Cela ne voudra pas dire que les autres causes de discrimination disparaîtront mais que, dans chaque autre catégorie, le fait d'être une femme sera pris en considération.

Dans la Charte de l'ONU de 1945 et dans la Déclaration Universelle des droits de l'homme de 1948, la prohibition de la discrimination en raison du sexe est inscrite. Il a cependant fallu attendre 1993 pour que soit affirmé, à la Conférence de Vienne sur les Droits de l'Homme, que « *les droits fondamentaux de la femme et de la fillette sont une part inaliénable, intégrale et indivisible des droits universels de la personne humaine* ».

La Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination (dite Convention CEDAW), adoptée par l'ONU en 1979 et en application depuis 1981, est l'un des instruments fondamentaux de la mise en œuvre d'une politique d'égalité. Cette Convention a opéré un saut qualitatif entre égalité formelle et égalité des chances, entre proclamation d'égalité des chances et pratique de l'égalité. L'Article 4 de la Convention précise que « *L'adoption par les Etats parties de mesures temporaires spéciales visant à accélérer l'instauration d'une égalité de fait entre les hommes et les femmes n'est pas considérée comme un acte de discrimination tel qu'il est défini par la présente Convention, mais ne doit en aucune façon avoir pour conséquence le maintien de normes inégales ou distinctes* ». Ajoutons enfin que l'Article 7 de la même Convention développe la légitimité d'actions positives dans la vie publique : « *Les Etats parties prennent toutes les mesures appropriées pour éliminer la discrimination des femmes dans la vie politique et publique du pays, et en particulier, leur assurent, dans des conditions d'égalité avec les hommes, le droit : ... De prendre part à l'élaboration de la politique de l'Etat et à son exécution, occuper des emplois publics et exercer des fonctions publiques à tous les échelons du gouvernement ...* ».

A ce jour, cent soixante-quatorze pays, dont le Rwanda, ont ratifié la Convention CEDAW. Ils se sont donc autorisés à prendre des mesures constitutionnelles et/ou législatives en faveur d'une participation équilibrée des femmes et des hommes dans tous les domaines de la vie publique. Ces mesures peuvent être diverses. Elles peuvent être incitatives, à travers des campagnes d'opinions, ou contraignantes, à travers des lois. En ce qui concerne ces dernières, il peut s'agir de quotas imposés aux partis ou même de l'absolue parité de candidatures, ou même encore une obligation de résultat. Des pays aussi différents que, par exemple, l'Ouganda ou la Belgique, le Costa Rica, la France et l'Argentine, ou encore l'Inde et la Grèce (pour les seules élections municipales en ce qui concerne ces deux pays), se sont engagés dans la voie de la contrainte que doivent respecter les partis et groupements politiques d'un seuil de femmes candidates. Il convient de saluer le fait que la Constitution adoptée par le peuple rwandais inclus, dans le corps de son texte, la référence aux Conventions internationales que le Rwanda a ratifiées, et en particulier la Convention CEDAW. De nombreux articles de la Constitution traitent en outre de l'égalité des femmes et des hommes et prévoient notamment un seuil minimum de représentation des femmes dans les fonctions électives. Les lois électorales confirment cette volonté. Le Rwanda figure aujourd'hui, pour son Assemblée nationale de transition, au 23^{ème} rang mondial en ce qui concerne la participation des femmes. Les prochaines élections devraient lui faire monter encore quelques rangs au plan mondial.

La parité hommes/femmes constitue une exigence démocratique et un gage de bonne gouvernance. Elle ne saurait cependant suffire. Il est, en outre, nécessaire que les élus, hommes et femmes, représentent la diversité de la société. Ils et elles sont divers, et leur diversité représente une richesse pour chaque nation, pour le développement de la démocratie et pour la cohésion nationale. On l'a souvent répété : une démocratie sans les femmes (ou avec seulement quelques femmes servant d'alibi) n'est pas une démocratie. Les Rwandaises seront, on ne peut en douter, des partenaires incontournables et efficaces de l'avenir du pays, à tous les niveaux, et d'abord au sein du Parlement. ■

Gender Democratisation and Good Governance in Rwanda

Mr Alexander Semarinyota
National Coordinator, Decentralisation and Democratisation Programme
Ministry of Local Government, Information and Social Affairs

Good governance defined

Governance is the manner in which power is exercised in the management of the country's economic and social resources (World Bank 1997).

Governance is an exercise of economic, political and administrative authority to manage a country's affairs at all levels. It comprises mechanisms, processes and institutions through which citizens and groups articulate their interests, exercise their legal rights, meet their obligations and mediate their differences (UNDP 1997).

Governance comprises the institutions, processes and conventions in society which determine how power is exercised, and how important decisions affecting society are made and how various interests are accorded a place in such decisions (Institute of Governance, Ottawa 2002).

Governance becomes good governance when it is efficient and effective in achieving the welfare (in all its aspects) of all its citizens.

This requires that it fulfils the following universally accepted principles:

- Participation in decision making;
- Representation;
- Equity and fairness;
- Rule of Law;
- The separation of power (Judicial, Executive and Legislative);
- Respect of human rights;
- Transparency and accountability;
- An enlightened population;
- Efficiency and effectiveness;
- A long term vision; and
- Dedicated leadership.

In the context of Rwanda, access to decision making positions by women in an equal and equitable manner is of great concern to the good governance process. Hence the promotion of gender equality and women's empowerment is a pre-condition for sustainable good governance in Rwanda.

What is gender in a nutshell?

Gender refers to the social characteristics allocated respectively to women and men, girls and boys, in particular societies and at a particular time. As society is dynamic, so too are gender ascriptions and representations.

Democracy and democratisation

Without going into different types of democracy and theoretical paradigms on democracy, for the purposes of this discussion we shall take note of the following:

- Democracy is founded on the principle of "one person, one vote";
- Democracy requires that elections be free and fair without any form of exclusion; and that
- Elections should be guided by legal texts that respect human rights.

Above all, democracy, to be recognised as true democracy, must be based on the rule of law, always ensuring equity and fairness.

The democratisation process entails the building of a democratic culture, which ensures that collective decisions are binding to all (Linder 1998:16). Each member of the population has a right to freedom of speech and choice. Also essential is the existence of a democratic space protected by law where gender concerns can be addressed in an equal and fair manner.

Gender concerns and opportunities for addressing them in Rwanda

Gender concerns arise when "gender blind" decisions are based on inclusion rather than equity and fairness. Gender imbalance is critical as highlighted by the 2002 population census reflected by the data below:

- 53.5% of Rwanda's population are females (2002 population census).

Women's Employment by Activity (1996 survey)

- Agriculture - 56% of those engaged are women
- Industry - 16% are women
- Services - 22% are women
- Informal sector - majority are women

Women and decision-making

- 22% of MPs are women
- 7.2% of Ministers and Minister of State are women
- 28% of Secretary Generals are women
- 0.8% of Provincial governors (Prefects) are women
- 0.7% of District Mayors are women
- 5.0% of Managers of public enterprises are women

Women's Literacy (1996 survey)

- 48% of the population aged 15 and above are women
- 50% of primary school children are girls
- 49% of secondary school children are girls
- 26.9% of students in higher education are women

In addition to the above imbalances, the following issues also need to be addressed:

- Poverty levels, especially those based on the patriarchal arrangement in the ownership of resources;
- Very high numbers of unskilled, often earning the least per unit of labour;
- Social, cultural values that perpetuate resistance to gender equality;
- Low representation of women in decision making which declines as we move up the ladder of governance institutions;
- Inadequate capacity levels (in terms of skills, knowledge, and resources), and the resulting insensitivity to integrate gender in planning and budgeting.

Opportunities to be exploited

The achievement of good governance in Rwanda requires the exploitation of various opportunities:

- Political will and the politics of accommodation;
- Decentralisation, which opens opportunities to:
 - Gender sensitisation
 - Promotion of women's role in governance and as role models
 - Poverty reduction programs that are gender sensitive
 - Sector policies that bring closer resource competition (for example, education development funds).

Finally, human capital development for all Rwandese must be strengthened.

Achievements

To date, we have made some progress with:

- The legal framework;
- The Constitution;
- The law on succession;
- Women's councils;
- Local government councils;
- Civil society organisations which promote the visibility of women by creating political capital;
- Community development programs which more effectively target the poor;
- The establishment of the Ministry of Gender and Women's Empowerment which has guided the development of clear strategies on gender mainstreaming.

Challenges

Certain challenges remain, however:

- The effective mobilisation of women by political parties for increased representation;
- Women leaders in upper echelons of politics may become an elite group;
- The problem of "initial conditions" in Rwandan socio-economic, political situation;
- Discouragement;
- Misinterpretation;
- Misrepresentation;
- Financial and other capacity inadequacies;
- Sensitisation and enforcements of gender sensitive laws is still weak;
- Men's desire to keep their dominant positions and their fear to fall from the exalted stature that society has bestowed upon them;
- Men will rarely give up their privileged positions in politics and public life;
- Multiple roles of women consume their time and energy;
- The lack of adequate money capital to invest in the election campaign;
- The lack of interest in politics at the national level;
- The lack of support from interested groups such as women's organisations.

Recommendations to women leaders

- Fight against (possible) elitism;
- Develop long-range programs that take advantage of Rwandan women's social assets and strengths (endurance, frugality (saving), family links etc.) to further their capacities, such as:
 - The education of girls;
 - Literacy campaigns;
 - Re-skilling;
 - Networks;
- Adopt time management skills and good organisational practices;
- Advocate for the rule of law and fight against impunity;
- Organise to take up the challenges of political campaigning.

This needs to be done in a peaceful, complementary, fair and well-organised way, bearing in mind the need to "unite in diversity".

Concluding remarks

Women must be participants in the legislative body in large enough numbers for their concerns to be heard and to be registered on the national development agenda.

Greater efforts must be made to create unity between different women's groups (remembering that there is unity in diversity). Sensitisation programmes must be intensified to sensitise society at large about the linkage between gender equity, development and democracy. All women in leadership positions/politics need encouragement from society but more so from their fellow women instead of the "pull her down" syndrome. Women need to be encouraged to seek involvement in women organisations as these are training grounds for leadership and confidence building. Government needs to chart out ways and means of supporting women candidates bearing in mind the odds against them. Ultimately, this will have to be requested by an "organised group of women" who have agreed to work in unity.

Thank you for your attention. ■

Des dispositions constitutionnelles en rapport avec l'égalité des hommes et des femmes

Mme Judith Kanakuze
Membre de la Commission juridique et constitutionnelle

La Constitution rwandaise intègre entièrement le genre dans les 203 dispositions qui la constituent. Cependant, l'on dégage ci-dessous les dispositions qui prouvent ce niveau d'intégration.

Préambule

Nous, Peuple Rwandais,

- 1° Au lendemain du génocide, planifié et supervisé par des dirigeants indignes et autres auteurs, et qui a décimé plus d'un million de filles et fils du Rwanda;
- 2° Résolus à combattre l'idéologie du génocide et toutes ses manifestations ainsi qu'à éradiquer les divisions ethniques et régionales et toute autre forme de divisions;
- 3° Décidés à combattre la dictature en mettant en place des institutions démocratiques et des autorités librement choisies par le peuple;
- 4° **Soulignant la nécessité de consolider et promouvoir l'unité et la réconciliation nationales durement ébranlées par le génocide et ses conséquences;**
- 5° Conscients que la paix et l'unité des Rwandais constituent le fondement essentiel du développement économique et du progrès social du pays;
- 6° Résolus à bâtir un Etat de droit fondé sur le respect des libertés et droits fondamentaux de la personne, la démocratie pluraliste, le partage équitable du pouvoir, la tolérance et la résolution des problèmes par le dialogue;
- 7° Considérant que nous avons le privilège d'avoir un même pays, une même langue, une même culture et une longue histoire commune qui doivent nous conduire à une vision commune de notre destin;
- 8° Considérant qu'il importe de puiser dans notre histoire multiséculaire les valeurs traditionnelles positives indispensables à l'existence et à l'épanouissement de notre Nation;
- 9° Réaffirmant notre attachement aux principes des droits de la personne humaine tels qu'ils ont été définis par la Charte des Nations Unies du 26 juin 1945, la Convention des Nations Unies du 9 décembre 1948 relative à la prévention et à la répression du crime de génocide, la Déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948, la Convention contre toutes formes de discrimination raciale du 7 mars 1966, le Pacte international, relatif aux droits économiques, sociaux et culturels du 19 décembre 1966, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques du 19 décembre 1966, **la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'égard des Femmes du 1^{er} mai 1980**, la Charte africaine de droits de l'homme et des peuples du 27 juin 1981 et la Convention relative aux droits de l'enfant du 20 novembre 1989 ;
- 10° Engagés à assurer l'égalité des droits entre les Rwandais et entre les hommes et les femmes, sans porter préjudice du principe de l'approche « gender »;
- 11° Décidés à assurer le développement des ressources humaines, à lutter contre l'ignorance, à promouvoir la technologie, le progrès et le bien-être social de la population rwandaise;

- 12° Considérant qu'au terme de la période de transition, le Rwanda doit se doter d'une Constitution issue des choix exprimés par les Rwandais eux-mêmes;

Adoptons par référendum la présente Constitution qui est la loi suprême de la République du Rwanda.

Article 7, al.1

Toute personne a droit à la nationalité.

Article 8 al.3

Tous les citoyens rwandais des deux sexes qui remplissent les conditions légales, ont le droit de voter et d'être élus.

Article 9

L'Etat rwandais s'engage à se conformer aux principes fondamentaux suivants et à les faire respecter :

- 1° la lutte contre l'idéologie du génocide et toutes ses manifestations;
- 2° l'éradication des divisions ethniques, régionales et autres et la promotion de l'unité nationale;
- 3° le partage équitable du pouvoir;
- 4° **l'édification d'un Etat de droit et du régime démocratique pluraliste, l'égalité de tous les Rwandais et l'égalité entre les femmes et les hommes reflétée par l'attribution d'au moins trente pour cent des postes aux femmes dans les instances de prise de décision;**
- 5° **l'édification d'un Etat voué au bien-être de la population et à la justice sociale;**
- 6° la recherche permanente du dialogue et du consensus.

Article 11

Tous les Rwandais naissent et demeurent libres et égaux en droits et en devoirs.

Toute discrimination fondée notamment sur la race, l'ethnie, le clan, la tribu, la couleur de la peau, **le sexe**, la région, l'origine sociale, la religion ou croyance, l'opinion, la fortune, la différence de cultures, de langue, la situation sociale, la déficience physique ou mentale ou sur toute autre forme de discrimination est prohibée et punie par la loi.

Article 16

Tous les êtres humains sont égaux devant la loi. Ils ont droit, sans aucune distinction, à une égale protection par la loi.

Article 23

Tout citoyen rwandais a le droit de se déplacer et de se fixer librement sur le territoire national.

Article 26

Seul le mariage monogamique civil entre un homme et une femme est reconnu.

Toute personne de sexe féminin ou masculin, ne peut contracter le mariage que de son libre consentement.

Les époux ont les mêmes droits et les mêmes devoirs pendant le mariage et lors du divorce.

Une loi détermine les conditions, les formes et les effets du mariage.

Article 27

La famille, base naturelle de la société rwandaise, est protégée par l'Etat.

Les deux parents ont le droit et le devoir d'éduquer leurs enfants.

L'Etat met en place une législation et des institutions appropriées pour la protection de la famille, de l'enfant et de la mère en particulier, en vue de son épanouissement.

Article 28

Tout enfant a droit, de la part de sa famille, de la société et de l'Etat, aux mesures spéciales de protection qu'exige sa condition, conformément aux droits national et international.

Article 29, al.1

Toute personne **a droit à la propriété** privée, individuelle ou collective.

Article 37

Toute personne a droit au libre choix de son travail.

Article 40

Toute personne a droit à l'éducation.

Article 51

L'Etat a le devoir de sauvegarder et de promouvoir les valeurs nationales de civilisation et les traditions culturelles dans la mesure où elles ne sont pas contraires aux droits de la personne, à l'ordre public et aux bonnes mœurs. L'Etat a également le devoir de veiller à la conservation du patrimoine culturel national ainsi que des mémoriaux et sites du génocide.

Article 52, al.3

Les formations politiques concourent à l'éducation politique démocratique des citoyens ainsi qu'à l'expression du suffrage et **prennent les mesures nécessaires en vue d'assurer l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives de l'Etat.**

Article 54

Il est interdit aux formations politiques de s'identifier à une race, une ethnie, une tribu, un clan, une région, **un sexe**, une religion ou à tout autre élément pouvant servir de base de discrimination.

Les formations politiques doivent constamment refléter, dans le recrutement de leurs adhérents, la composition de leurs organes de direction et dans tout leur fonctionnement et leurs activités, l'unité nationale et la promotion du « gender ».

Article 76

La Chambre des Députés est composée de quatre-vingt (80) membres, à savoir :

- 1° Cinquante trois (53) élus conformément à l'Article 77 de la présente Constitution
- 2° **Vingt quatre (24) membres de sexe féminin** à raison de deux par Province et la Ville de Kigali élus par les Conseils de Districts, des Villes et de la Ville de Kigali auxquels s'ajoutent les Comités Exécutifs des structures des femmes au niveau des Provinces, de la Ville de Kigali, des Villes, des Districts et des Secteurs.

Article 77 al.3

La liste est composée dans le respect du principe d'unité nationale énoncé aux Articles 9 et 54 de la présente Constitution et du principe **d'égal accès des femmes et des hommes** aux mandats électoraux et fonctions électives dont il est question à l'Article 54 de la présente Constitution.

Article 82 al.1

Le Sénat est composé de vingt six (26) membres dont le mandat est de huit (8) ans et dont trente pour cent (30 %) au moins sont du sexe féminin ainsi que des anciens Chefs d'Etat qui en font la demande tel que prévu à l'alinéa 4 du présent Article.

Article 82 al.2

Les organes chargés de désigner les Sénateurs sont tenus de prendre en considération l'unité nationale et la représentations **des deux sexes.**

Article 126, a1.1

Les agents de l'Etat sont recrutés, affectés et promus conformément au principe d'égalité des citoyens, suivant un système objectif, impartial et transparent basé sur la compétence et les capacités des candidats intègres des deux sexes.

Article 185

Il est institué l'observatoire du « gender ».

L'observatoire du « gender » est une institution nationale, indépendante chargée notamment de .

- 1° faire le monitoring pour évaluer d'une manière permanente le respect des indicateurs « gender » dans la vision du développement durable et servir de cadre d'orientation et de référence en matière d'égalité de chance et d'équité ;
- 2° formuler des recommandations à l'endroit des différentes institutions dans le cadre de la vision « gender ».

L'Observatoire du « gender » adresse chaque année au Gouvernement le programme et le rapport d'activités et en réserve copie aux autres organes de l'État déterminés par la loi.

Article 187

Il est créé un Conseil National des Femmes.

Une loi détermine son organisation, ses attributions, son fonctionnement ainsi que ses rapports avec les autres organes de l'État.

Article 201, al.3

La coutume ne demeure applicable que pour autant qu'elle n'ait pas été remplacée par une loi et qu'elle n'ait rien de contraire à la Constitution, aux lois, aux règlements ou ne porte pas atteinte aux droits de la personne, à l'ordre public et aux bonnes mœurs.

Conclusion

Les femmes rwandaises sont les garantes de la protection de la Constitution, elles doivent le prouver en participant au processus démocratique et en votant pour le candidat qualifié pour la bonne gouvernance et la promotion de l'égalité de genre. ■

La loi électorale et le déroulement des élections au Rwanda

Madame Immaculée Mukankubito
Commissaire à la Commission nationale électorale

Introduction

Après le référendum sur la Constitution tenu le 26 mai 2003, le Rwanda se prépare aux élections présidentielles et législatives prévues respectivement le 25 août et le 29 septembre 2003.

Il faut noter que l'Article 196 de la Constitution prévoit que les élections présidentielles et législatives doivent se tenir moins de 6 mois après le référendum sur la Constitution.

Dans son Article 8, la Constitution prévoit une loi organique relative à l'organisation des élections.

L'Article 180 de la Constitution donne à la Commission nationale électorale la compétence d'organiser et de superviser les élections constitutionnelles, présidentielles et législatives.

C'est dans ce cadre qu'une loi organique N° 17/2003 relative aux élections présidentielle et législative a été adoptée par l'Assemblée nationale et promulguée dans le journal officiel du 7 Juillet 2003. Notre présentation portera sur la loi électorale et le déroulement des élections (y compris les préparatifs en cours).

La loi électorale et le déroulement des élections

Contenu de la loi : la loi électorale est constituée de 124 articles groupés dans 5 chapitres ci-après :

1. Des dispositions générales, comprenant 69 articles répartis dans les 10 sections suivantes :
 - a) Des élections en général
 - b) De la liste électorale
 - c) De l'inscription sur la liste électorale
 - d) Des conditions d'éligibilité
 - e) De la présentation des candidatures, avec deux sous-sections notamment à la Chambre des députés, au Sénat
 - f) De la campagne électorale
 - g) Des bureaux de vote
 - h) De l'organisation des opérations électorales
 - i) De l'exercice du droit de vote
 - j) Du dépouillement

2. Des dispositions particulières à chaque type d'élection, comprenant 28 articles groupés dans les trois sections suivantes :
 - a) De l'élection du Président de la République
 - b) De l'élection des membres de la Chambre des députés
 - c) De l'élection des sénateurs

3. Du règlement du contentieux, comprenant six articles

4. Des dispositions pénales comprenant 18 articles

5. Des dispositions finales

Au cours de cet exposé, nous aurons à revenir sur ces différents chapitres tout en évoquant les préparatifs en cours.

De l'inscription sur la liste électorale et de la liste électorale

- Sont électeurs tous les Rwandais âgés de 18 ans au moins le jour du scrutin et jouissant de leurs droits civiques et politiques, ne se trouvant pas dans l'un des cas d'exclusion prévus par la présente loi, qui se font inscrire sur la liste électorale (Article 5);
- La liste électorale est tenue au niveau de chaque cellule et ambassade;
- L'inscription est faite sur présentation de la pièce d'identité délivrée par l'autorité compétente (Article 8);
- Nul n'est autorisé à se faire inscrire sur plusieurs listes électorales ou plusieurs fois sur une même liste (Article 11);
- Nul ne peut voter s'il n'est pas inscrit sur la liste électorale (Article 7);
- Ne sont pas autorisées à se faire inscrire (conformément à l'Article 10) les personnes ci-après :
 - Les personnes déchues du droit de vote par les juridictions compétentes;
 - Les personnes condamnées définitivement pour crime de génocide ou crime contre l'humanité relevant de la 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} catégories;
 - Les personnes qui ont passé aux aveux de plaidoyer et de culpabilité pour crime de génocide ou crime contre l'humanité;
 - Les personnes condamnées définitivement pour meurtre et assassinat;
 - Les réfugiés;
 - Les détenus.

Actuellement, la liste électorale a été préparée au niveau de chaque cellule et ambassade. Depuis le 23 juillet 2003 et jusqu'au 30 juillet 2003, l'inscription se fait au niveau de chaque secteur.

La liste électorale provisoire est affichée au bureau de secteur depuis le 30 juillet 2003 pour vérification.

La liste électorale en cours de préparation sera utilisée pour les élections présidentielles et législatives. Conformément à l'Article 13, la liste est permanente et révisée entre les élections, sauf si celles-ci interviennent à moins de deux mois d'intervalle.

De la présentation de candidatures

La liste des candidats est déposée auprès de la Commission nationale électorale 35 jours au moins avant le jour du scrutin pour les députés élus au suffrage direct (53 députés) par le représentant légal de la formation politique (pour la liste des candidats des formations politiques) ou par le candidat indépendant. Le candidat indépendant doit recueillir la signature de 600 électeurs dont au moins 30 personnes dans chaque province (Articles 23, 34).

Les candidatures des femmes, de jeunes et des handicapés, telles que prévues à l'Article 76.2 de la Constitution, sont déposées auprès de la Commission nationale électorale 30 jours avant le scrutin (Articles 28, 29).

Pour les sénateurs, les candidatures sont présentées à la Commission nationale électorale qui les fait parvenir à la Cour Suprême 30 jours au moins avant la date du scrutin.

De la campagne électorale

La loi prévoit au minimum 20 jours de campagne (Article 33), qui est clôturée 24 heures avant le jour du scrutin. La période exacte sera précisée par arrêté présidentiel pour les députés et sénateurs. Pour les élections présidentielles, la campagne est prévue du 1^{er} au 24 août 2003.

Des bureaux de vote

Les bureaux de vote sont couramment installés dans les centres scolaires et autres établissements publics. Le nombre de bureaux de vote est déterminé par la Commission nationale électorale au moins 15 jours avant le scrutin.

Dans de nombreux cas, chaque secteur a un bureau de vote et chaque cellule a une salle de vote. Cependant, si le nombre des électeurs est élevé (1,500 personnes) une cellule peut avoir plusieurs salles de vote. De même, si

la distance à parcourir par la population pour atteindre le bureau de vote de leur secteur est grande il est prévu des bureaux secondaires.

Conformément à la loi, la Commission nationale électorale désigne les membres des bureaux chargés d'organiser et de superviser les élections. Ils sont assistés par des assesseurs. Actuellement, chaque salle de vote a quatre personnes.

Chaque liste des candidats est représentée par un électeur dans la salle de vote muni d'un mandat écrit (Article 43).

Avant les élections, les assesseurs présentent à la population l'urne ouverte et la referment immédiatement après (Article 44).

Chaque salle de vote a plusieurs isolements.

De l'organisation des opérations électorales, de l'exercice du droit de vote, du dépouillement

Le scrutin est ouvert à 6h00 et clos à 15h00.

Normalement les agents électoraux au bureau de la chambre se répartissent les tâches comme suit :

- organisation générale et orientation d'électeurs suivant la liste électorale;
- vérification sur la liste électorale si la personne est inscrite sur la liste électorale après présentation de sa carte d'électeur;
- octroi du bulletin de vote;
- cacheter la liste électorale (après que l'électeur soit sorti de l'isoloir);
- l'électeur vote une seule fois (Article 62).

Le dépouillement aura lieu immédiatement après le vote et dans chaque salle de vote.

Des dispositions particulières à chaque type d'élection

- Les élections présidentielles sont prévues le 25 août 2003, l'arrêté présidentiel N° 16/01 du 08 juillet 2003 convoquant la population a été publié dans le Journal Officiel du 9 juillet 2003.
- La déclaration de candidature au poste de Président de la République est faite à titre personnel. Pour le candidat indépendant, la loi prévoit qu'il doit présenter une liste d'électeurs appuyant sa candidature (600 électeurs dont au moins 30 dans chaque province/Ville de Kigali). Il est prévu une publication de la liste des candidats par la Commission nationale électorale 30 jours avant les élections. Actuellement la liste des candidats a été publiée le 19 juillet 2003.
- Pour les élections des membres de la Chambre des députés, élus au suffrage direct (53), la circonscription électorale est le territoire national (qu'ils soient présentés par les formations politiques ou à titre indépendant).
- Pour les candidates femmes prévues par l'Article 76 de la Constitution, 2 proviendront de chaque Province et de la Ville de Kigali.
- 2 élus par conseil de la jeunesse.
- 1 élu par les associations des handicapés. ■

The Electoral Campaign: Fundraising

Ms Phoebe Asiyo, Constitutional Commissioner,
Chairperson of the Women's Political Caucus, Kenya

Introduction

Money is the mother's milk of a campaign. Campaign resources have been described as "the candidate, the issues, the people and the money". Others have described campaign resources as constituting "the vote, media or money" while still others talk of "people, time and money". However you describe campaign resources, money is always a critical component in the definition of campaign resources. This is why campaign fundraising is a critical aspect in a candidate's bid for political office.

Five Facts of Fundraising

1. No one can raise money more effectively than the candidate herself. The candidate has to be the fundraiser-in-chief. Where the candidate is not committed to fundraising for herself, the financial aspect of the campaign is doomed from the very beginning.

Although the candidate is the prime mover here, it must be noted that she must appoint individuals or a committee to oversee the logistics of fundraising.

2. Many candidates lose because they fail to raise enough money to implement a campaign plan. No candidate has ever lost because the candidate spent too much money on a campaign.
3. People never give donations to campaigns because they are never asked to do so in the first place. If people are asked to donate, chances are that they will respond positively.
4. Do not rely on special fundraising events. Experience has shown that very little is raised from them. You should rely on personal solicitations.
5. The true measure of a candidate's commitment to winning an election is her willingness to ask another person for a contribution without feeling embarrassed.

The Fundraising Structure

Fundraising for a campaign should not happen by accident. It should be a well thought-out and structured process. The fundraising structure in your campaign must therefore have mandatory components:

- (a) a fundraising plan;
- (b) a fundraising chair; and
- (c) a fundraising committee.

The Fundraising Plan

The plan details the goals and time-frame for the fundraising effort. It interfaces revenue with activities. A good plan must have the following:

- A fundraising schedule with a time-frame on when each activity is to take place and the probable returns from each;
- A list of potential donors and their worth;
- The projections on the amounts of money needed to execute each of the components of the campaign plan;
- The amounts of money needed to execute each of the components of the campaign plan; and

- Detailed explanations on how each component of the budget is to be executed and what the optimal and minimal budget scenarios would be.

Fundraising Chair

The person you choose as a fundraising chair should be a respected person in the community, and capable of selling your candidature to potential donors.

Fundraising Committee

This committee develops the fundraising strategy through which the plan is executed. Members of this committee are responsible for contacting potential donors to whom the candidate may be introduced and are also responsible for organising fundraising events.

The committee should be composed of individuals who have the capacity to solicit for donations from their communities or organisations. In selecting members of this committee, always remember that the bottom line is the money. Do not select individuals who are incapable of delivering the money.

Sources of Campaign Funds

Sources of funds represent distinct markets, or interests. Each market must be targeted or reached by specific messages if the candidate is to successfully attract contributions. The sources include:

1. **The candidate and her family** - Most of the resources for the campaign will be personal funds, especially if the candidate does not have a good fundraising strategy. However, caution should be taken when using personal funds for campaign purposes. Personal wealth does not, for instance, guarantee success in an election. It is simply a resource that must be managed and used properly. If you have family wealth, you must determine how much of it is worth using in the campaign.
2. **Contributions from individuals and businesses** - For the most part, businesses prefer not to be associated with politics. As such, they will give contributions cautiously. This does not mean however that the candidate should not raise money from the business sector. We have for the most part shied away from raising funds from this sector but this sector probably does not contribute because we do not target them. Contributions from individuals should be solicited directly by the candidate and her fundraising chair. The bulk of the campaign money is ideally meant to come from individual contributions and businesses. These contributions can be in kind: for example, air time, or space in the print media.
3. **Contributions from parties** - These are usually unreliable. Nevertheless, whatever resources you can get from the party, do not hesitate to accept and use them.

Remember that the idea about fundraising is to make the donors fund you to their limit without feeling strained. Present them with non-threatening figures, preferably phased out over a period of time. Blend the financial donations with donations that are in kind.

Fundraising Sources

Identify various sources of support for your campaign, the type of support you may expect, the reasons for the support, the magnitude of the support and consequences on your campaign in case the source decides not to support you.

Developing a Fundraising Strategy

Three factors should be taken into account while developing this strategy.

1. Raise all the money required to finance the campaign in a timely and cost-effective way. Most of your finances must be raised six weeks before the official campaign. Once the campaign is on, you are most unlikely to attract any other forms of support.
2. Ask different types of donors to contribute to your campaign. The basic principle in fundraising is that "activity results in contributions; the absence of activity results in the absence of contributions". A campaign has to do something to raise money. And the best fundraising effort is to put in place a wide variety of activities targeting the widest possible market.
3. Stretch the limits of your donors. Most of us shy away from asking for political donations. A good politician should not be shy about soliciting support for her campaign. You should ask until your donors have nothing more to give. As a tactic, this is good because it, in many ways, counters electoral bribery.

Campaign Budgeting

What is a campaign budget?

- A campaign plan expressed in numbers;
- A financial illustration of the campaign's fundraising component;
- A formal request to the campaign's fundraising component;
- A financial reflection of your strategic choices in the campaign;
- A blue print for victory;
- A firewall against crisis management in the heat of "battle".

Developing realistic numbers

- Every activity you engage in has a cost;
- Do not use estimates from previous campaigns;
- If you do not know, estimate; if you can't estimate, ask;
- There is no such thing as miscellaneous.

Best Practice in Budgeting

- Update budgets at least twice a week;
- Research numbers so that they are reality-based;
- Break out specific costs and avoid lumping programme activities together.

Budgeting rules that work all the time

- Just say NO!
- Save, don't spend;
- No real numbers ends in zero (do not accept rounded up figures);
- Cheap is good, free is better;
- Nothing is free;
- The power of your money is in cash-in-hand, not raised-to-date;
- Budgets are not just about channeling, but conserving;
- Raise most of your money six weeks before your campaign.

Tips on budgeting

- Identify critical priority areas that will add value to your campaign;
- Allocate budget lines to each priority;
- Identify what you can do with minimum costs;
- Recruit a competent and trustworthy financial officer (preferably a family member);

- Keep inventories, records, balance sheets, cash flow;
- Do not discuss your budget with the team;
- Acknowledge and appreciate every donation.

Campaign activities requiring a budget

- Campaign plan:
 - Schedules;
 - Campaign tools such as microphone, platform;
 - Campaign materials (posters, flyers, publicity etc);
- Door to door campaign:
 - Transport;
 - Accessories;
 - Security;
 - Intelligence;
- Strategic night meetings;
- Strategic surveying (intelligence network);
- Strategic fundraising;
- Meetings with economic groups:
 - Women groups;
 - Professional groups;
 - Church groups;
- Media interviews;
- Team meetings and consultations;
- Strategic events:
 - Sport
 - Drama
 - Cultural events
 - Public rallies
 - Other meetings with public
- Meeting with the people;
- Polling day activities:
 - Candidate escort team
 - Stationing agents
 - Briefing agents
 - Visiting polling stations
 - Subsistence expenses for agents
 - Materials for data collection
 - Other incidental expenses such as clothing etc.
- Monitoring the campaign progress
- Nomination day expenses
- Winning party
- Other. ■

The Electoral Campaign: Media Relations

Ms Phoebe Asiyu, Constitutional Commissioner
Chairperson of the Women's Political Caucus, Kenya

Introduction

A candidate's task is to select an appropriate media to market the message. The steps to be taken in selecting an appropriate media are: deciding on the desired 'reach', 'frequency' and 'impact'; choosing among media types; selecting specific media vehicles and deciding on media timing. Media selection involves finding the most cost-effective media to deliver the desired message and level of exposure to the voters.

- Reach is the number of voters exposed to a particular media schedule at least once during a specified time period;
- Frequency is the number of times within a specified time period that an average voter is exposed to the message;
- Impact is the qualitative value of an exposure through a given medium.

The first exposure is unique. It should, therefore, be timed very carefully. The most common reaction is a cognitive response. The second exposure is a stimulus, producing various reactions. The third exposure is a reminder.

When choosing a media type, a candidate has to know the capacity of the media to deliver reach, frequency and impact. Media types can be television, radio, newspapers, magazines, out-door advertising (such as billboards, posters) or direct mail.

The candidate has to decide on a media type that is most cost-effective -- if it is radio there are some choices. The same applies for television, newspapers and magazines. The major considerations would be:

1. **Circulation:** the number of physical units through which the message is distributed;
2. **Audience:** the number of people exposed to the vehicle (e.g. radio listeners);
3. **Effective audience:** the number of voters exposed to the vehicle.

Media timing is another important consideration. Too soon, and the audience is likely to forget. Too late, and the effect is minimal. It is important to make friends with the media and not fight them. A media person should be included in the campaign team where possible.

Campaign Planning and Strategy

Campaign planning is the bedrock of a campaign and can be compared to a business plan written by a new entrepreneur. It is a well thought-out plan giving details of how every aspect of the political enterprise will be handled.

Campaign planning is about developing a plan and animating it. It is a living process that responds to the changing challenges of the electoral bid.

Of Leaders and Managers in a Campaign

The candidate is a leader. Her campaign is, however, developed by a management team. The roles of each differ. The team will manage the campaign and the candidate will provide leadership. Candidates often confuse the two roles, resulting in diminished effectiveness. The distinction between the two roles is summarised in the table below.

	Management	Leadership
Creating an agenda	Planning and budgeting -- Establishing steps and timetables for achieving results	Establishing direction -- Developing a vision and strategies
Developing a human network	Organising and staffing structures, staffing, delegating, policies, procedures	Aligning people -- Communicating, creating teams
Execution	Controlling and problem solving -- Monitoring results, correcting problems	Motivating and inspiring -- Energising people to overcome obstacles
Outcomes	Produces a degree of <i>predictability</i> and <i>order</i>	Produces <i>change</i> , often to a dramatic degree

Staffing the Campaign

Staffing the campaign means appointing knowledgeable, dedicated and reliable people to important positions in the campaign. The key players must have a solid relationship with the candidate and with each other. Defining the roles and responsibilities of each staff member helps the candidate select qualified individuals for key posts. Among the key staff in any campaign are:

Campaign Manager

- Appears for the candidate in case of schedule conflicts;
- Implements the campaign plan;
- Directs spending of funds;
- Briefs the candidate on all issues;
- Is in charge of the rest of the staff.

Finance Manager

- Is personally appointed by the candidate and should preferably be part of the family;
- Develops a fundraising plan and monitors its implementation;
- Manages the budget in consultation with the candidate and the campaign manager.

Scheduler

This position is mostly ignored, yet it is probably the most important in an election campaign. A scheduler is the person who keeps the candidate's schedule. As a rule of the thumb, the candidate should only follow the schedule provided by the scheduler - not any other.

The job of a scheduler is to:

- Ensure that the candidate meets targeted voters;
- Prepare and animate the candidate's schedule;
- Select prime opportunities for the candidate;
- Manage invitations;
- Conduct scheduling meetings;
- Arrange travel companions for the candidate;
- Brief the candidate on her schedule.

Media Secretary

- Has connections with the media;
- Prepares media releases;
- Responds to media enquiries.

Office Managers

- Oversee operations at the campaign headquarters;
- Interface with all the important players in the campaign and become the link persons;
- Handle electronic communication. ■

The Electoral Campaign: Candidates' Capacity Audit

Ms Phoebe Asiyo, Constitutional Commissioner,
Chairperson of the Women's Political Caucus, Kenya

Introduction

By the end of this session, you should be able to clarify your reasons for entering into elective politics and apply problem analysis in deciding your party, constituency and general strategy. The decision to run for public office is made early in the election chain and only after considering a number of factors. This session will take you through a number of the most critical factors to be taken into account when deciding to run. It will also give you some assessment criteria, which you can use in deciding whether or not you are ready to run for office.

Factors to consider

Before making the decision to run, you must first and foremost size-up the constituency and the national environment you will be operating in. In so doing, you must ask the fundamental question: "What other choices are going to be made by the voters I want to woo?" These choices will sometimes determine your victory or lack of it. For instance, if the voters will be electing a President as well, the dominant Presidential candidate in your constituency is critical to your bid.

Your personal assessment must be made against the background of your environment. This should tell you if you are up to it or not. There are many factors to consider, but we have isolated eight of these here.

Reasons for running

Your reasons for running have to be clear in your mind from the outset. Your campaign messages should be developed around your reasons. But remember, your reasons for running must have an element of selfishness. According to one political philosopher, good politicians must have "selfishness, selfishness and selfishness". To this philosopher, selfishness is a virtue in politics. In other words, a good candidate is one who admits that her ambition for political office is the main driving force in her campaign. This will provide a campaign with sufficient impetus as opposed to candidates who believe that they are running for office to serve the community. Service to the community is what you do after the election.

Your political capital

How much are you worth? If votes were money, what would your price tag be? Consider the following aspects:

- Your level of influence in the constituency;
- Your position as a leader at the level of national politics, the corporate or business sector, development sector, civil society, etc.
- Your past political experience;
- The groups you can count on for support at the constituency level;
- Your relationship with political party leadership;
- Your leadership record.

Family Support

Does your family support your decision to run? Does it have the stamina to sustain the rigours of an election campaign?

Your personal situation

Do you have the stamina and the good health to engage in a rigorous campaign? How much of your money are you ready to devote to the campaign? Are you in formal employment and what does it mean for your campaign? Can the salary earned in public office sustain your livelihood?

Your network (individual and institutional contacts)

What are your networks and strategic contacts and how can they be called upon to support your candidature? Which leaders in the private and public sectors can, for instance, be called upon to help your bid for elective office? What would the value of their contribution be?

Your advantages

What are your comparative advantages? In other words, in what areas are you better than your opponent by far? What are your competitive advantages? In other words, what are the areas in which your opponent is as good as you but you have the ability to do better than him or her? What are your strong and weak areas? What are your threats? Can you turn-around your weaknesses into strengths and minimize your risks? Are they areas you are able to compensate for or minimize?

Money

How much money is required to win this race? Can you raise it? Do you know people who can support your race? Is your family able to raise some of the money required? Does raising money intimidate you? Can you afford a fundraiser or do you know one who can volunteer to help you?

Staff

Do you have people who can run a campaign? Who are you likely to appoint to the key campaign positions and are they available? Of the potential staff, who are volunteers and who will be full-time?

What is your platform?

What are the issues you hope to stand for? How important are they to the majority of the potential voters? Are they vote-winning issues and have they been articulated in the past? What is new and unique about the way you will approach the issues during campaign? What is the relationship between the issues and the voters? Are all the issues important to the majority of the potential voters, men, women and youth alike?

Can you win?

What are the chances of winning the race? Consider the following:

- Are you running on the ticket of the "correct" or "right" party?
- Is the incumbent a vulnerable candidate -- how and why?
- How many other candidates are in the race and what are their advantages?
- What are your chances of winning the party nomination?
- Do you have a bloc of core support in the constituency? If not, can this support be created?

Some "best practice" tips

Once you have decided to run, the following "best practice" tips can boost your bid:

Be feared, not loved

This is a primary principle in realpolitik. It was developed in 1500 by Niccoló Macchiavelli, a political philosopher of his time. He asks the question "Is it better to be loved or to be feared?" When you are feared, you can control events in your favour. If you are loved, those who love you control the events for you. This is bad practice in competitive politics. The woman who gets political power is therefore one who is feared, and not loved.

Be visible but mysterious

Once you decide to run, your electorate must "see" you. You must engage in some activities that highlight your leadership qualities. In being visible you should, however, create a cloud of mystique around yourself. A good politician can afford to be candid and, as a rule, must be difficult to understand.

Concentrate on your strengths

Do what you are best at. A Winning candidate does not concentrate their efforts on what they are weak at with the aim of making it better. Stick to what you are good at and play up your strong points.

Animate your contacts

Discard people who do not add value to your campaign. A candidate is like a magnet that attracts all manner of interests. You must be careful not to waste your time on such people. Use your contacts strategically. Networking with contacts is a strategic game. Approach as many people as you can with the aim of cashing in on a few contacts. Then categorize the contacts into "useful" "useless" and "inactive". This will tell you who to rely on and who the busy-bodies are. ■

Mme Agnès Mukabaraanga, Secrétaire-Député de l'Assemblée nationale de transition

ALLOCUTION DE CLOTURE

Honorables collègues parlementaires,
Madame la Représentante de l'Union interparlementaire,
Mesdames et Messieurs les conférenciers,
Chères invitées dans vos rangs respectifs,

Nous voilà à la fin des travaux de ce séminaire, lequel était axé comme la souligné la Présidente du FFRP, sur le thème « Les femmes rwandaises et la campagne électorale ».

L'objectif primordial était d'apporter aux participants des informations concernant l'accroissement du nombre des femmes aux postes de prise de décision.

Après un tour d'horizon historique de la participation de la femme à la vie politique dans une perspective internationale et ses principaux enjeux, nous avons été informés de la place du genre dans la démocratisation et la bonne gouvernance et ensuite des apports de la nouvelle Constitution en ce qui concerne justement le genre.

L'Article 9, qui a désormais consacré le principe d'un minimum de 30 % de femmes dans les instances de prise de décision et que le législateur a matérialisé par l'octroi de 24 sièges à la Chambre des députés à raison de deux candidates par province et huit membres au Sénat, est une belle opportunité qui nous est offerte, voire même une aubaine historique que nous devons exploiter.

Ce séminaire a également été une occasion de prendre connaissance des défis qui attendent les femmes leaders face au pluralisme politique, mais aussi des stratégies dont nous pourrions nous armer pour y faire face.

Les articles les plus utiles de notre loi électorale nous ont été également exposés afin de mieux nous préparer à cet exercice et en même temps il nous a été donné un briefing sur le déroulement des élections jusqu'à ce jour.

Qui dit une campagne électorale dit également des fonds. A cet égard nous avons appris comment mobiliser ces fonds, comment bien les gérer de façon à ne pas en sortir pauvres, hypothéquant ainsi l'avenir de nos familles.

Chères collègues parlementaires, chers participants, il s'est dégagé de ce séminaire que les médias constituent un outil très précieux d'une campagne électorale, outil qui doit être bien utilisé pour répondre aux attentes de l'électorat tout en évitant des éventuels pièges qui peuvent nous être tendus.

De bonnes élections dans une perspective de l'équilibre des genres constituent non seulement un indicateur moderne de la démocratie mais aussi de bonne gouvernance.

Ces deux composants figurent dans les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Une campagne électorale fait peur même aux vieux routiers de cet exercice et c'est pourquoi il faut se préparer. J'ose espérer que nous sortons de cette formation plus confiantes, plus armées, plus à l'aise pour nous exprimer en public, devant les caméras, et mieux, faire face à l'adversaire parce que préparées à comme le soulignent M. Philippe Bataille et Mme Françoise Gaspard dans leur livre si intéressant « Comment les femmes changent la politique, pourquoi les hommes résistent? » :

En politique, le futur leader s'impose par la parole. Peu importe qu'il répète ce qui a été dit par un autre, l'essentiel est qu'il le dise mieux, qu'il témoigne d'une force de conviction apportant la démonstration qu'il sera capable de convaincre et d'affronter l'adversaire.

Nous aurons appris que la campagne électorale est principalement constituée par un discours pour transmettre un message clair réaliste et qui tienne compte du type du public et de ses attentes.

Je suis également convaincue que quand une campagne se prépare, elle vous donne beaucoup plus de chances de vaincre mais aussi d'éviter de recourir à la violence.

Iyo yakoze imyitozo, ikipe iyo yali iyose ikina neza umukino usukuye kandi uticana kandi wanatsindwa ukabyakira sportivement. (Lorsqu'une équipe s'est bien entraînée, toute équipe joue bien. Elle mène alors un jeu soigné sans brutalité et en cas d'échec, elle l'accepte sportivement).

Le thème de la solidarité a également été abordé par presque tous nos orateurs.

J'ose espérer que lorsque les candidates capables auront été identifiées, la solidarité va se manifester autour d'elles de façon à ce que les 30 % de sièges qui leur sont réservés soient occupés par les femmes qui seront à même de mener à bien la lourde mais combien édifiante mission de législateur qui les attend à l'Assemblée nationale et au Sénat.

Partons avec l'engagement aussi que les femmes dans les différents partis politiques vont lutter pour être dans une position intéressante sur leurs listes électorales.

Par dessus tout, partons avec l'engagement de mener une campagne pacifique en ayant à l'esprit que même si la campagne électorale est un exercice important dans l'histoire de tout pays, et du Rwanda en particulier, le terrain sur lequel nous évoluons fut imbibé du sang de plus d'un million de victimes parmi lesquelles des femmes et des enfants, et que les blessures ne sont pas complètement cicatrisées.

En conclusion, permettez-moi de remercier le FFRP pour avoir choisi d'organiser ce séminaire à un moment si opportun, c'est-à-dire après le référendum sur la Constitution et à la veille du lancement des élections présidentielles et législatives.

Ce séminaire aura permis tant aux actuels parlementaires qu'aux autres candidates potentielles de vaincre les éventuelles hésitations à briguer un mandat législatif.

Ce fut surtout une occasion de rassembler tout le leadership féminin, depuis les structures de base jusqu'au vers le sommet de la société civile.

On ne pouvait pas cibler de meilleurs porte-paroles. Nous ne doutons pas qu'elles mettront en pratique les précieux rudiments acquis en leur qualité de candidates potentielles ou qu'elles les transmettront à l'électorat qu'elles dirigent.

C'est sur cette note d'espoir que la femme rwandaise, après avoir joué un rôle clé dans la reconstruction de ce pays, va bientôt se distinguer sur le terrain électoral, que je déclare clos ce séminaire.

Je vous remercie. ■

Liste des participants / *List of participants*

► **Parlement / *Parliament***

Hon. Madame Agnès Mukabaraanga
 Secrétaire-Député de l'Assemblée nationale de transition du Rwanda
Secretary of the Bureau of the Transitional National Assembly of Rwanda

Assemblée nationale de transition du Rwanda / *Transitional National Assembly of Rwanda*

Hon. Martin Buhigiro	Hon. Jacqueline Muhongayire
Hon. Jean Baptiste Butare	Hon. Henriette Muikamurangwas
Hon. Connie Bwiza	Hon. Berthe Mukamusoni
Hon. Callixte Hatungimana	Hon. Antoinette Mujawamariya
Hon. Augustin Iyamuremye	Hon. Donatilla Mukabalisa
Hon. Eugénie Kagageni	Hon. Anastasie Mukandona
Hon. Julianna Kantengwa	Hon. Constance Mukayuhi Rwaka
Hon. Bernadette Kanzayire	Hon. J. d'A Murekatete
Hon. Claire Kayirangwa	Hon. Bahemda Sarto
Hon. Immaculée Kayumba Gahima	Hon. Brigitte Tuyishine

Fonctionnaires parlementaires / *Parliamentary staff*

Madeleine Nirere, Conseillère affaires juridiques / *Legal Affairs Advisor*, Kigali
 Mélanie Sebitaweho, Secrétaire Permanente, Réseau des parlementaires rwandais pour la population et développement (RPRPD), Assemblée nationale de transition du Rwanda / *Permanent Secretary of the Network of Rwandan Parliamentarians on Population and Development, Transitional National Assembly, Kigali*

► **Gouvernement / *Government***

Ministère de l'Administration locale, de l'information et des affaires sociales
Ministry of Local Government, Information and Social Affairs
 Alexandre Semarinyota, Coordinateur nationale pour la décentralisation et la démocratisation / *National Coordinator Decentralisation and Democratisation Unit*

Ministère des Affaires étrangères et de la coopération régionale
Ministry of Foreign Affairs and Regional Cooperation
 Professeur Canisius Kananura, Chargé des Organisations internationales / *International Organisations Officer*

Planification et Sociétés d'Appui
Planning and Support Agencies
 Chantal Mubarude, Directrice Général / *Director General*, Kigali

Commission nationale électorale du Rwanda
National Electoral Commission
 Immaculée Mukankubito, Commissaire / *Commissioner*, Kigali

Organes juridiques / *Legal bodies*

Commission juridique et constitutionnelle
Legal and Constitutional Commission
 Tito Rutaremara, Président de la Commission / *President of the Commission*

Judith Kanakuze, Commissaire, Coordinatrice Réseaux des femmes
Commissioner, Coordinator of the Women's Network

Cour Suprême
Supreme Court

Francine Umuhoya, Directrice des Magistrats / *Magistrates Director, Kanombe*

► **Maires du district / *District mayors***

Abahuje Marge, Vice-Maire / *Deputy Mayor, Kacyiri district, Kigali*
Epiphanie Kalisa, Vice-Maire / *Deputy Mayor, Kanombe district, Kigali*
Spéciose Mukandutiye, Maire / *Mayor, district de Save*
Nadia Amri Sued, Conseillère, Membre caucus / *Councillor, Caucus member, Nyamata*
Alphonsine Mukarugelma Manzi, Maire de District, Membre SOF / *District Mayor, SOF Member, Gitarama/Kamonyi*

► **Medias / *Media***

Serge Bapasi Aimé, *Radio Rwanda*
Joseph Bideri, Directeur de l'Office Rwandais d'Information (ORINFOR) / *Director of the Rwandan Information Office (ORINFOR)*
Valens Habiyaambere *Urubugarwi, Abadore*
Immaculée Marie Ingabire, Présidente de l'Association des journalistes du Rwanda / *President of the Association of Rwandan Journalists*
Aini Gapasi, *ORINFOR, Kigali*
Victor Mugarura, *The New Times, Kigali*
Rose Muzira, *The New Times, Kigali*
Sheilah Nice, *TVR*
Pascal Niyonsaba, *TVR*
Steven Nsamaza, *RNA, MVK*
Angélique Nukanera, *TVR*
Valence Rwamkwaya, *TVR*
Honoré Jean Luc Seyoboba, Directeur du Journal / *Newspaper Editor, Gasabo, Kigali*
Dominique Uwimana, *Radio Rwanda, ORINFOR, Kigali*
Mireille Uwizera, *TVR*

► **Secteur privé / *Private sector***

Spéciose Ayinkamiye, Directrice générale, Union des Banques Populaires du Rwanda (UBPR) / *Director General, UBPR, Kigali*
Gemona Biruru, Cadre de Banque / *Bank Manager, Kigali*
Candide Rumuya, Chef d'Entreprise / *Businesswoman, Kigali*
Thérèse Kabayanja, Directrice du Contrôle Général / *Auditing Director*

► **Société civile / *Civil society***

Virginie Aleluya, Coordinatrice / *Coordinator, SOF, Kibuye*
Consolée Amahirwe, Secrétaire / *Secretary, Commission Gender Mouvement Xavéri, Ruhengeri*
Carmel Bahunde, Coordinatrice / *Coordinator Unity Club, Kigali*
Lenny Bakayisenya, *Umuhuyabik, ORWA/INZEGO, Umutara*
Thérèse Barendayabo, Santé / *Health, SOF, Gisenyi*
Stany Bizmaremye, Coordinatrice / *Coordinator, Giribambe, Kigali*
Jeannette Butera, *Umutango, SOF, Umutara*
Béatrice Dukuzemariya, *Ncungamutungo, SOF, Kibuye/Itabire*
Consolée Dusabinema, Coordinatrice / *Coordinator, SOF, Rutsiro/Kibuye*
Marina Dusabirema, Coordinatrice / *Coordinator, SOF, Gitarama*

Rose Galuire, Coordinatrice / *Coordinator, SWAA-Rwanda, Kigali*
 Claudine Gasarabwe, Avocat / *Lawyer, SOF, MVK*
 Immaculée Ingabire, Membre Conseil d'Administration / *Member of the Board of Directors, Pro-femmes Twese Hamwe, MVK*
 Isabelle Kalihangabo, Vice-Présidente / *Vice President Pro-femmes Twese Hamwe, MVK*
 Berthilde N. Kamana, Secrétaire / *Secretary SOL, Ville Cyangugu*
 Immaculée Kamayngi, Coordinatrice / *Coordinator, SOF, Gitarama*
 Illuminée Kanazayire, Coordinatrice / *Coordinator, SOF, Kigali/Ngari*
 Patricia Kantamage, Réseau des femmes, Coordinatrice Région Centre / *Women's Network, Regional Coordinator, MVK*
 Jane Kanyange, Vice-Présidente / *Vice-President, INZEGO A.A, Umuterra*
 Ashid Kasine, *Unity Club, MVK*
 Althanasie Kayitegeye, Secrétaire exécutive / *Executive Secretary, Semka a-i, Kigali*
 Christine Kayitesi, VM Chargée du genre et de la promotion des femmes / *Officer in charge of gender and the promotion of women, Nyaingenge*
 Zylina Kayitesi, Présidente / *President, CRDM, MVK*
 Potamienne Komezusenge, *Ncungamutungo, SOF/INZEGO, Butare*
 Marie Goretti Mdikubwimana, *Amategeko, SOF, Ruhengeri*
 J. B. Mugunga, *Infodoc, Hagorunka, MVK*
 Solange Muhimpundu, Etudiante / *Student, UNILAK, MVK*
 Dina Muhirwa, Coordinatrice / *Coordinator, SOF, Kibungo*
 Jurithe Mujijima, *Uburezi, SOF, Kigali*
 Louise Mujijna, *SOF/ INZEGO, MVK*
 Perpétue Muka Rujari, Coordinatrice district / *District Coordinator SOF, Ghenyi/Mutura*
 Gandence Mukabarere, Affaires sociales / *Social Affairs, SOF/ CNF Kigali, Kisaro/Byumba*
 Victoire Mukabarinda, Commissaire du genre / *Gender Commissioner, INZEGO, Cyangugu*
 Evelyne Mukagacinya, Secrétaire, Comptable / *Secretary, Accountant, Urumuri Rw'urukundo, Kigali*
 P. Mukakarisa, *Umuhuzabiao swa, SOF, Gabiro*
 Merthilde Mukakiberwa, Membre du Comité / *Committee Member SOF, Gisenyi*
 Revocata Mukama, Gestion / *Management, SOF, Gikongoro*
 E. Mukamigabo, Affaires juridiques / *Legal Affairs, SOF, Gikongoro*
 J. Mukamugea, Secrétaire / *Secretary AARP, MVK*
 Pélagie Mukanganwa
 Marie Goretti Mukankubito, Vice-Coordinatrice / *Vice Coordinator, SOF, Nyarubinye/Kibungo*
 Odette Mukantabana, Trésorière / *Treasurer, Pro-femmes Twese Hamwe, MVK*
 P'd Mukantanzwa, Coordinatrice / *Coordinator, SOF, Byumba/Kinihira*
 Isabelle Mukantagara, Représentante / *Representative ICYUZUZO, Kigali*
 Alphonsine Mukanyandwi, *SOF, Gitarama/Kayumbu*
 P. Mukarinsangua, Club Maman Sportive, *Kigali*
 Alvera Mukarubayiza, Affaires Sociales / *Social Affairs, SOF, Gikongoro*
 Elisabeth Mukarulinda, Coordinatrice / *Coordinator, SOF, Ruhengeri*
 Immaculée Mukaruranga, Présidente / *President, ASOFERWA, Kigali*
 Astérie Mukarusine, Vice-Coordinatrice / *Vice-Coordinator, SOF, Ruhengeri*
 Godeliva Mukasarasi, Secrétaire du Conseil d'Administration / *Secretary to the Board of Directors, Pro-femmes Twese Hamwe, MVK*
 Donatilla Munganyinka, Santé / *Health, SOF, Gikongoro*
 Consolée Munyakayanza, Agent d'Electrogar, *Unity Club*
 Chantal Munyurangabo, Vice-Coordinatrice / *Vice-Coordinator, SOF, Cyangugu*
 Fausta Mushonganono, Coordinatrice / *Coordinator, ARDEC, Kigali*
 Musiime, *Protocole agent, Protocol, MVK*
 Alphonsine Mutabonwa, Présidente / *President, ARCT RUHUKA, Kigali*
 Aline Mutegwaraba, Commissaire du genre / *Gender Commissioner, AGEULK, Kigali*
 Egide Mutuyemariya, Coordinatrice / *Coordinator, SOF, Rukira/Kibungo*
 Espérance Nduwamariya, Coordinatrice / *Coordinator, SOF, Kibungo*
 Cécile Nibagwire, *SOF, Butare*
 Césarie Nirere, *Imiberehomyiza SOF/ INZEGO, Butare*
 Léonile Nyirabagilishya, Coordinatrice / *Coordinator, SOF, Kibungo*
 Anastasie Nyirabahinde, Secrétaire / *Secretary, SOF, Kibuye/Budaha*

Béa Nyirabasuku, Coordinatrice / *Coordinator, SOF, Ruhengeri*
Odette Nyiraleabyare, Secrétaire exécutive / *Executive Secretary, Réseau des femmes, Kigali*
F. Nyiramadirida, *Education, SOF, Ruhengeri*
Emma-Marie Nyirandishyutse, Coordinatrice / *Coordinator Ville Giro, SOF, Gikongoro*
Vestine Nyiretumba, Coordinatrice / *Coordinator, SOF, Byumba/Bungwe*
Euphrosine Nzayisenya, Commissaire du genre / *Gender Commissioner, INZEGO, Gisenyi*
Marie Jose Twizeyeyezo, Coordinatrice / *Coordinator, SOF, Gisenyi*
Immaculée Umugwaneza, Coordinatrice / *Coordinator SOF, Byumba*
Vérène Urayenzeza, Educatrice et Formatrice / *Instructor INZEGO z'A-A, Byumba*
Jeanne D'Arc, *Production/CNF, SOF, Gisenyi/Mutura*
Angélique Uwamaliya, Trésorière / *Treasurer, SOF, Byumba/Kisaro*
Clarisse Uwayezu, Secrétaire / *Secretary SOF, Kigali*
Calontine Uwemelimana, Présidente / *President JOCF, Cyangugu*
Immaculée Uwimana, Coordinatrice / *Coordinator SOF, Gitarama*
Lucie Uwimana, Coordinatrice / *Coordinator SOF, Ruhengeri*
Velencia Uzayisenga, Trésorière / *Treasurer, SOF, Cyangugu*

► **Université nationale du Rwanda (UNR) / National University of Rwanda**

Françoise Gahongayire, Professeur / *Professor UNR, Butare*
Rose G.Gasibirege, *UNR, Butare*
Justine Mbabazi, Membre caucus / *Caucus member UNR, Butare*
Irenée Umulisa, Présidente UWSA, Membre RWLC / *President UWSA, Member of the RWLC, UNR, Butare*

► **Agences nationales d'aide / National aid agencies**

UK Department for International Development (DFID)

Diop Ngaire, Conseiller / *Adviser, DFID, Kigali*

► **Conférenciers / Resource experts**

Phoebe Asiyo, Membre de la Commission constitutionnelle du Kenya, ancienne parlementaire / *Constitutional commissioner, former MP, Kenya*
Françoise Gaspard, Membre du Comité de la CEDAW des Nations Unies, ancienne parlementaire, France / *Member of the CEDAW Committee of the United Nations, former MP, France*
Hon. Gwen Malhangu, Présidente du Comité de coordination des Femmes parlementaires de l'UIP / *President of the IPU Coordinating Committee of Women MPs*

► **Organisations internationales / International organisations**

PNUD / UNDP

Kamau Macharia, Représentant Résident / *Resident Representative, Kigali*
Berthilde Gahongayire, HIV/Gender Unit, Kigali

UIP / IPU

Kareen Jabre, Responsable du Programme du partenariat entre hommes et femmes / *Manager, Programme for the Promotion of Partnership Between Men and Women*

UNIFEM

E-Kayitesi Rusera, Chargée de programme / *Programme Officer, Kigali*
Jeanne Bushayiro, Chargée de programme / *Programme Officer, Kigali ■*

© **Union interparlementaire 2003**

Tous droits réservés. L'autorisation préalable de l'Union interparlementaire doit être obtenue pour reproduire, transmettre ou stocker dans un système de recherche documentaire, partiellement ou totalement, la présente publication sous quelque forme ou moyen, électronique ou mécanique que ce soit, y compris par la photocopie ou l'enregistrement.

La diffusion du présent ouvrage est soumise à la condition qu'il ne soit ni distribué gratuitement, ni vendu, ni diffusé sous une présentation différente de celle de l'original, sans le consentement préalable de l'éditeur, et sous réserve que la même condition soit imposée au prochain éditeur.

© **Inter-Parliamentary Union 2003**

All rights reserved. No part of this publication may be produced, stored in a retrieval system, or transmitted, in any form or by any means, electronic, mechanical, photocopying, recording or otherwise, without the prior permission of the Inter-Parliamentary Union.

This publication is circulated subject to the condition that it shall not by way of trade or otherwise, be lent, sold, hired out or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form of binding or cover other than in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent publisher.

ISBN 92-9142-168-5

Publié par l'Union interparlementaire / Published by the Inter-Parliamentary Union

Siège de l'Union interparlementaire /
Headquarters of the Inter-Parliamentary Union:

Bureau de l'observateur permanent auprès de
l'ONU à New York / *Office of the Permanent
Observer to the United Nations in New York:*

Union interparlementaire
Chemin du Pommier 5
P.O. Box 330
1218 LE GRAND SACONNEX GENEVE19
SUISSE / SWITZERLAND
Tel.: + 41 22 919 41 50
Fax: + 41 22 919 41 60
e-mail: postbox@mail.ipu.org

Inter-Parliamentary Union
Room 3102,
220 East 42nd Street
NEW YORK, N.Y. 10017
USA
Tel.: + 1 212 55 75 880
Fax: + 1 212 55 73 954
e-mail: ny-office@mail.ipu.org

Publié avec le soutien financier du Programme des
Nations Unies pour le développement (PNUD)

Produced with the financial support of the
United Nations Development Programme
(UNDP)

Qu'est-ce que l'Union interparlementaire?

L'Union interparlementaire est l'organisation internationale réunissant les représentants des parlements des Etats souverains.

Foyer de la concertation interparlementaire à l'échelle mondiale, l'Union interparlementaire oeuvre en vue de la paix et de la coopération entre les peuples et en vue de l'affermissement des institutions représentatives.

A ces fins, elle :

- favorise les contacts, la coordination et l'échange d'expériences entre les parlements et les parlementaires de tous les pays;
- examine les questions d'intérêt international et se prononce à leur sujet en vue de susciter une action des parlements et de leurs membres;
- contribue à la défense et à la promotion des droits de la personne, qui ont une portée universelle et dont le respect est un facteur essentiel de la démocratie parlementaire et du développement;
- contribue à une meilleure connaissance du fonctionnement des institutions représentatives et au renforcement et au développement de leurs moyens d'action.

L'Union interparlementaire partage les objectifs de l'Organisation des Nations Unies, appuie les efforts de celle-ci et oeuvre en étroite coopération avec elle. Elle coopère également avec les organisations interparlementaires régionales et avec les organisations internationales, intergouvernementales et non gouvernementales, qui s'inspirent des mêmes idéaux.

En août 2003, les parlements de 145 pays sont représentés en son sein. Cinq assemblées parlementaires internationales étaient Membres Associés.

What is the IPU?

The Inter-Parliamentary Union (IPU) is the world organisation of Parliaments of sovereign States.

It is the focal point for world-wide parliamentary dialogue and works for peace and co-operation among peoples and for the firm establishment of representative democracy.

To that end it:

- fosters contacts, co-ordination, and the exchange of experience among Parliaments and parliamentarians of all countries;
- considers questions of international interest and concern and expresses its views on such issues in order to bring about action by Parliaments and parliamentarians;
- contributes to the defence and promotion of human rights - an essential factor of parliamentary democracy and development;
- contributes to better knowledge of the working of representative institutions and to the strengthening and development of their means of action.

The IPU supports the efforts of the United Nations, whose objectives it shares, and works in close co-operation with it. It also co-operates with regional inter-parliamentary organisations, as well as with international organisations (either intergovernmental or non-governmental) which are motivated by the same ideals.

As of August 2003, 145 national Parliaments were Members of the IPU. Five international parliamentary assemblies were Associate Members.

<http://www.ipu.org> ■